CRIV 54 **COM 595**

BELGISCHE KAMER VAN
VOLKSVERTEGENWOORDIGERS

CHAMBRE DES REPRESENTANTS
DE BELGIQUE

INTEGRAAL VERSLAG
MET
VERTAALD BEKNOPT VERSLAG
VAN DE TOESPRAKEN

COMPTE RENDU INTEGRAL
AVEC
COMPTE RENDU ANALYTIQUE TRADUIT
DES INTERVENTIONS

COMMISSIE VOOR HET BEDRIJFSLEVEN, HET WETENSCHAPSBELEID, HET ONDERWIJS, DE NATIONALE WETENSCHAPPELIJKE EN CULTURELE INSTELLINGEN, DE MIDDENSTAND EN DE LANDBOUW

COMMISSION DE L'ÉCONOMIE, DE LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE, DE L'ÉDUCATION, DES INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES ET CULTURELLES NATIONALES, DES CLASSES MOYENNES ET DE L'AGRICULTURE

Woensdag

15-02-2017

Voormiddag

Mercredi

15-02-2017

Matin

N-VA	*Nieuw-Vlaamse Alliantie*
PS	*Parti Socialiste*
MR	*Mouvement réformateur*
CD&V	*Christen-Democratisch en Vlaams*
Open Vld	*Open Vlaamse Liberalen en Democraten*
sp.a	*socialistische partij anders*
Ecolo-Groen	*Ecologistes Confédérés pour l'organisation de luttes originales – Groen*
cdH	*centre démocrate Humaniste*
VB	*Vlaams Belang*
DéFI	*Démocrate Fédéraliste Indépendant*
PTB-GO!	*Parti du Travail de Belgique – Gauche d'Ouverture!*
Vuye&Wouters	*Vuye&Wouters*
PP	*Parti Populaire*

Afkortingen bij de nummering van de publicaties :		*Abréviations dans la numérotation des publications :*	
DOC 54 0000/000	*Parlementair stuk van de 54e zittingsperiode + basisnummer en volgnummer*	*DOC 54 0000/000*	*Document parlementaire de la 54e législature, suivi du n° de base et du n° consécutif*
QRVA	*Schriftelijke Vragen en Antwoorden*	*QRVA*	*Questions et Réponses écrites*
CRIV	*Voorlopige versie van het Integraal Verslag (groene kaft)*	*CRIV*	*Version provisoire du Compte Rendu Intégral (couverture verte)*
CRABV	*Beknopt Verslag (witte kaft)*	*CRABV*	*Compte Rendu Analytique (couverture blanche)*
CRIV	*Integraal Verslag, met links het definitieve integraal verslag en rechts het vertaalde beknopt verslag van de toespraken (met de bijlagen) (witte kaft)*	*CRIV*	*Compte Rendu Intégral, avec, à gauche, le compte rendu intégral définitif et, à droite, le compte rendu analytique traduit des interventions (avec les annexes) (couverture blanche)*
PLEN	*Plenum*	*PLEN*	*Séance plénière*
COM	*Commissievergadering*	*COM*	*Réunion de commission*
MOT	*Moties tot besluit van interpellaties (op beigekleurig papier)*	*MOT*	*Motions déposées en conclusion d'interpellations (papier beige)*

Officiële publicaties, uitgegeven door de Kamer van volksvertegenwoordigers
Bestellingen :
Natieplein 2
1008 Brussel
Tel. : 02/ 549 81 60
Fax : 02/549 82 74
www.dekamer.be
e-mail : publicaties@dekamer.be

Publications officielles éditées par la Chambre des représentants
Commandes :
Place de la Nation 2
1008 Bruxelles
Tél. : 02/ 549 81 60
Fax : 02/549 82 74
www.lachambre.be
e-mail : publications@lachambre.be

INHOUD

Vraag van de heer Jean-Marc Delizée aan de staatssecretaris voor Armoedebestrijding, Gelijke Kansen, Personen met een beperking, en Wetenschapsbeleid, belast met Grote Steden, toegevoegd aan de minister van Financiën, over "de acties die de staatssecretaris heeft ondernomen tegen Franstalige topambtenaren" (nr. 16045) 1

Sprekers: **Jean-Marc Delizée, Elke Sleurs**, staatssecretaris - Armoede - Gelijke Kansen - Personen met een beperking - Wetenschapsbeleid - Grote Steden

Vraag van de heer Gautier Calomne aan de staatssecretaris voor Armoedebestrijding, Gelijke Kansen, Personen met een beperking, en Wetenschapsbeleid, belast met Grote Steden, toegevoegd aan de minister van Financiën, over "de terbeschikkingstelling van documenten waarop er geen auteursrechten meer rusten en het hergebruik ervan voor creatieve doeleinden" (nr. 16072) 5

Sprekers: **Gautier Calomne, Elke Sleurs**, staatssecretaris - Armoede - Gelijke Kansen - Personen met een beperking - Wetenschapsbeleid - Grote Steden

Vraag van mevrouw Caroline Cassart-Mailleux aan de staatssecretaris voor Armoedebestrijding, Gelijke Kansen, Personen met een beperking, en Wetenschapsbeleid, belast met Grote Steden, toegevoegd aan de minister van Financiën, over "de feedback van de ministeriële conferentie van de ESA en de correctie van de onevenwichtige spreiding van de ruimtevaartactiviteiten over de drie deelgebieden" (nr. 16074) 7

Sprekers: **Caroline Cassart-Mailleux, Elke Sleurs**, staatssecretaris - Armoede - Gelijke Kansen - Personen met een beperking - Wetenschapsbeleid - Grote Steden

Samengevoegde vragen van 9

- de heer Gautier Calomne aan de staatssecretaris voor Armoedebestrijding, Gelijke Kansen, Personen met een beperking, en Wetenschapsbeleid, belast met Grote Steden, toegevoegd aan de minister van Financiën, over "de hervorming van de federale wetenschappelijke instellingen" (nr. 16163) 9
- mevrouw Karine Lalieux aan de staatssecretaris voor Armoedebestrijding, Gelijke Kansen, Personen met een beperking, en Wetenschapsbeleid, belast met Grote Steden, toegevoegd aan de minister van Financiën, over "de toekomst van de federale wetenschappelijke instellingen" (nr. 16186) 9
- de heer Michel de Lamotte aan de staatssecretaris voor Armoedebestrijding, Gelijke Kansen, Personen met een beperking, en Wetenschapsbeleid, belast met Grote Steden, 9

SOMMAIRE

Question de M. Jean-Marc Delizée à la secrétaire d'État à la Lutte contre la pauvreté, à l'Égalité des chances, aux Personnes handicapées, et à la Politique scientifique, chargée des Grandes Villes, adjointe au ministre des Finances, sur "les démarches de la secrétaire d'État à l'égard de responsables francophones" (n° 16045) 1

Orateurs: **Jean-Marc Delizée, Elke Sleurs**, secrétaire d'État - Pauvreté - Égalité des chances - Personnes handicapées - Politique scientifique - Grandes villes

Question de M. Gautier Calomne à la secrétaire d'État à la Lutte contre la pauvreté, à l'Égalité des chances, aux Personnes handicapées, et à la Politique scientifique, chargée des Grandes Villes, adjointe au ministre des Finances, sur "la mise à disposition et la réutilisation créative de documents libres de droit" (n° 16072) 5

Orateurs: **Gautier Calomne, Elke Sleurs**, secrétaire d'État - Pauvreté - Égalité des chances - Personnes handicapées - Politique scientifique - Grandes villes

Question de Mme Caroline Cassart-Mailleux à la secrétaire d'État à la Lutte contre la pauvreté, à l'Égalité des chances, aux Personnes handicapées, et à la Politique scientifique, chargée des Grandes Villes, adjointe au ministre des Finances, sur "le feed-back de la Conférence ministérielle de l'ESA et la correction de la ventilation des activités spatiales sur les trois entités" (n° 16074) 7

Orateurs: **Caroline Cassart-Mailleux, Elke Sleurs**, secrétaire d'État - Pauvreté - Égalité des chances - Personnes handicapées - Politique scientifique - Grandes villes

Questions jointes de 8

- M. Gautier Calomne à la secrétaire d'État à la Lutte contre la pauvreté, à l'Égalité des chances, aux Personnes handicapées, et à la Politique scientifique, chargée des Grandes Villes, adjointe au ministre des Finances, sur "la réforme des institutions scientifiques fédérales" (n° 16163) 9
- Mme Karine Lalieux à la secrétaire d'État à la Lutte contre la pauvreté, à l'Égalité des chances, aux Personnes handicapées, et à la Politique scientifique, chargée des Grandes Villes, adjointe au ministre des Finances, sur "l'avenir des établissements scientifiques fédéraux" (n° 16186) 9
- M. Michel de Lamotte à la secrétaire d'État à la Lutte contre la pauvreté, à l'Égalité des chances, aux Personnes handicapées, et à la Politique scientifique, chargée des Grandes Villes, adjointe 9

toegevoegd aan de minister van Financiën, over "het beheer van de FWI's en de raadplegingen in het vooruitzicht van de hervorming van BELSPO" (nr. 16400)

Sprekers: **Gautier Calomne, Michel de Lamotte, Elke Sleurs**, staatssecretaris - Armoede - Gelijke Kansen - Personen met een beperking - Wetenschapsbeleid - Grote Steden

Vraag van de heer Michel de Lamotte aan de staatssecretaris voor Armoedebestrijding, Gelijke Kansen, Personen met een beperking, en Wetenschapsbeleid, belast met Grote Steden, toegevoegd aan de minister van Financiën, over "de plaats van het Euro Space Center in de toekomstige organisatie van de federale institutionele activiteiten op het gebied van ruimtevaart" (nr. 16401) 13

Sprekers: **Michel de Lamotte, Elke Sleurs**, staatssecretaris - Armoede - Gelijke Kansen - Personen met een beperking - Wetenschapsbeleid - Grote Steden

Samengevoegde interpellaties en vragen van 15

- de heer Marcel Cheron tot de staatssecretaris voor Armoedebestrijding, Gelijke Kansen, Personen met een beperking, en Wetenschapsbeleid, belast met Grote Steden, toegevoegd aan de minister van Financiën over "de niet-inachtneming van de rechtsstaat in het dossier van het poolstation" (nr. 198) 15
- de heer Michel de Lamotte tot de staatssecretaris voor Armoedebestrijding, Gelijke Kansen, Personen met een beperking, en Wetenschapsbeleid, belast met Grote Steden, toegevoegd aan de minister van Financiën over "de blokkering in het dossier van het poolstation en de gevolgen ervan" (nr. 200) 15
- de heer Michel de Lamotte aan de staatssecretaris voor Armoedebestrijding, Gelijke Kansen, Personen met een beperking, en Wetenschapsbeleid, belast met Grote Steden, toegevoegd aan de minister van Financiën, over "de verantwoordelijkheid voor het mislukken van de Belgische wetenschappelijke missie voor het seizoen 2016-2017 in de poolbasis Prinses Elisabeth" (nr. 16402) 15
- de heer Michel de Lamotte aan de staatssecretaris voor Armoedebestrijding, Gelijke Kansen, Personen met een beperking, en Wetenschapsbeleid, belast met Grote Steden, toegevoegd aan de minister van Financiën, over "het verbod van BELSPO voor de Belgische wetenschappers om in contact te staan met in de poolbasis aanwezige personen en dus om gegevens voor hun onderzoeken te verkrijgen" (nr. 16403) 16
- de heer Daniel Senesael aan de staatssecretaris voor Armoedebestrijding, Gelijke Kansen, Personen met een beperking, en Wetenschapsbeleid, belast met Grote Steden, toegevoegd aan de minister van Financiën, over 16

au ministre des Finances, sur "la gestion des ESF et les consultations en vue de la réforme de BELSPO" (n° 16400)

Orateurs: **Gautier Calomne, Michel de Lamotte, Elke Sleurs**, secrétaire d'État - Pauvreté - Égalité des chances - Personnes handicapées - Politique scientifique - Grandes villes

Question de M. Michel de Lamotte à la secrétaire d'État à la Lutte contre la pauvreté, à l'Égalité des chances, aux Personnes handicapées, et à la Politique scientifique, chargée des Grandes Villes, adjointe au ministre des Finances, sur "la place de l'Euro Space Center dans la future organisation des activités institutionnelles fédérales dans le domaine du spatial" (n° 16401) 13

Orateurs: **Michel de Lamotte, Elke Sleurs**, secrétaire d'État - Pauvreté - Égalité des chances - Personnes handicapées - Politique scientifique - Grandes villes

Interpellations et questions jointes de 15

- M. Marcel Cheron à la secrétaire d'Etat à la Lutte contre la pauvreté, à l'Egalité des chances, aux Personnes handicapées et à la Politique scientifique, chargée des Grandes villes, adjointe au ministre des Finances sur "le non-respect de l'État de droit dans le dossier de la station polaire" (n° 198) 15
- M. Michel de Lamotte à la secrétaire d'Etat à la Lutte contre la pauvreté, à l'Egalité des chances, aux Personnes handicapées et à la Politique scientifique, chargée des Grandes villes, adjointe au ministre des Finances sur "le blocage du dossier de la station polaire et ses conséquences" (n° 200) 15
- M. Michel de Lamotte à la secrétaire d'État à la Lutte contre la pauvreté, à l'Égalité des chances, aux Personnes handicapées, et à la Politique scientifique, chargée des Grandes Villes, adjointe au ministre des Finances, sur "la responsabilité de l'échec de la mission scientifique belge pour la saison 2016-2017 à la station polaire Princesse Elisabeth" (n° 16402) 15
- M. Michel de Lamotte à la secrétaire d'État à la Lutte contre la pauvreté, à l'Égalité des chances, aux Personnes handicapées, et à la Politique scientifique, chargée des Grandes Villes, adjointe au ministre des Finances, sur "l'interdiction faite par BELSPO aux scientifiques belges d'être en contact avec des personnes présentes à la station polaire et donc de recevoir des données pour leurs recherches" (n° 16403) 15
- M. Daniel Senesael à la secrétaire d'État à la Lutte contre la pauvreté, à l'Égalité des chances, aux Personnes handicapées, et à la Politique scientifique, chargée des Grandes Villes, adjointe au ministre des Finances, sur "l'état de la station 15

"de staat van de poolbasis Prinses Elisabeth" (nr. 16590)

Sprekers: **Marcel Cheron, Michel de Lamotte, Daniel Senesael, Elke Sleurs**, staatssecretaris - Armoede - Gelijke Kansen - Personen met een beperking - Wetenschapsbeleid - Grote Steden

Moties 29

polaire Princesse Elisabeth" (n° 16590)

Orateurs: **Marcel Cheron, Michel de Lamotte, Daniel Senesael, Elke Sleurs**, secrétaire d'État - Pauvreté - Égalité des chances - Personnes handicapées - Politique scientifique - Grandes villes

Motions 29

COMMISSIE VOOR HET BEDRIJFSLEVEN, HET WETENSCHAPSBELEID, HET ONDERWIJS, DE NATIONALE WETENSCHAPPELIJKE EN CULTURELE INSTELLINGEN, DE MIDDENSTAND EN DE LANDBOUW

van

WOENSDAG 15 FEBRUARI 2017

Voormiddag

_____

COMMISSION DE L'ÉCONOMIE, DE LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE, DE L'ÉDUCATION, DES INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES ET CULTURELLES NATIONALES, DES CLASSES MOYENNES ET DE L'AGRICULTURE

du

MERCREDI 15 FEVRIER 2017

Matin

_____

La réunion publique de commission est ouverte à 10.18 heures et présidée par M. Daniel Senesael.
De openbare commissievergadering wordt geopend om 10.18 uur en voorgezeten door de heer Daniel Senesael.

01 Question de M. Jean-Marc Delizée à la secrétaire d'État à la Lutte contre la pauvreté, à l'Égalité des chances, aux Personnes handicapées, et à la Politique scientifique, chargée des Grandes Villes, adjointe au ministre des Finances, sur "les démarches de la secrétaire d'État à l'égard de responsables francophones" (n° 16045)
01 Vraag van de heer Jean-Marc Delizée aan de staatssecretaris voor Armoedebestrijding, Gelijke Kansen, Personen met een beperking, en Wetenschapsbeleid, belast met Grote Steden, toegevoegd aan de minister van Financiën, over "de acties die de staatssecretaris heeft ondernomen tegen Franstalige topambtenaren" (nr. 16045)

01.01 **Jean-Marc Delizée** (PS): Monsieur Senesael, je vous remercie d'assurer la fonction de président. Je pense qu'il est préférable que je pose ma question d'ici plutôt que de mon banc de président car les rôles sont différents.

Madame la secrétaire d'État, j'ai déposé cette question à la suite d'un article paru dans le journal *L'Echo* qui concerne votre politique et qui traite des "revers juridiques". Vous admettrez en tout cas que *L'Echo,* anciennement dénommé *l'Echo de la Bourse,* n'est pas un organe de presse du PS. Nous sommes bien d'accord. C'est une presse absolument neutre et indépendante. Et M. Martin Buxant est bien connu aussi sur les ondes radio comme étant un observateur.

J'ai donc relevé que M. Buxant parlait de divers revers juridiques par rapport à des personnalités francophones. Il en vise trois. Je pense qu'il y a eu des questions spécifiques sur la situation de M. Mettens.

Je vous ai interrogée sur le bureau d'avocats Lydian en son temps. Vous m'aviez donné quelques éléments partiels de coûts et de missions confiées à ce bureau d'avocats, notamment par rapport à l'affaire Mettens mais pas exclusivement. Il y a toute la problématique d'Alain Hubert et de la station polaire mais d'autres que moi vous interrogent à ce sujet, et le feront encore, MM. Senesael et Cheron

01.01 **Jean-Marc Delizée** (PS): *L'Echo*, een neutrale krant die duidelijk niet de reputatie heeft het partijorgaan van de Parti Socialiste te zijn, publiceerde een artikel over uw beleid waarin de journalist Martin Buxant het had over juridische nederlagen ten aanzien van Franstalige persoonlijkheden.

In uw antwoord op een van mijn vragen hebt u destijds gedeeltelijke informatie vrijgegeven over de sommen die werden betaald aan het advocatenkantoor dat voor de zaak-Mettens in de arm werd genomen. Er is ook het probleem met Alain Hubert en het poolstation en dan recent nog het geval-Michel Draguet. Drie Franstalige prominenten bevinden zich dus in het oog van de storm.

notamment. Je ne veux pas entrer dans le contenu de ces affaires. Plus récemment, il y a aussi eu le cas de Michel Draguet. Ma question porte essentiellement sur le fait que trois personnalités francophones se trouvent dans l'œil du cyclone. L'estimation la plus basse des coûts de ces trois procédures s'élève à 1 million d'euros de frais d'avocats et de frais judiciaires.

Je ne veux pas vous faire un procès d'intention mais ces trois dossiers nécessitent une analyse spécifique, au cas par cas, à l'aide de questions plus pointues.

Madame la secrétaire d'État, confirmez-vous la somme de près d'un million d'euros dépensée par l'État belge dans des procédures judiciaires? Pouvez-vous la répartir entre les cas Mettens, Draguet et Hubert?

Vous êtes secrétaire d'État fédérale et vous entrez en conflit avec des personnalités francophones. Comment réagissez-vous à cette question? Vous représentez en effet l'ensemble du pays et la Politique scientifique.

Quand je parle des frais de justice, c'est sans préjudice des décisions judiciaires qui pourraient entraîner à des dommages et qui amèneraient l'État à devoir consentir des dépenses encore plus importantes.

Quelles sont les perspectives juridiques et judiciaires de ces dossiers? Quelles sont vos motivations?

Il existe, chez un journaliste autonome de *L'Echo* et de Bel RTL, le sentiment qu'il y a une situation de revers juridique à charge du contribuable qui est préjudiciable pour tous, et certainement pour la Politique scientifique. Dans son article, il signale d'ailleurs qu'avec cette somme, on pourrait engager vingt chercheurs pendant un an!

De gerechts- en advocatenkosten voor die drie procedures worden op minstens een miljoen euro geraamd.

Ik wil hier niet het intentieproces maken van de staatssecretaris, maar deze drie dossiers vergen een specifieke en scherpe analyse.

Bevestigt u dat de gerechtskosten voor de procedures oplopen tot bijna een miljoen euro? Kunt u die kosten opsplitsen tussen de zaken-Draguet, -Hubert en -Mettens? In dat bedrag zijn de sommen en schadevergoedingen die voortvloeien uit de gerechtelijke beslissingen niet begrepen.

Wat is uw reactie op het feit dat u, als federale staatssecretaris die het hele land vertegenwoordigt, geschil hebt met Franstalige persoonlijkheden?

Wat zijn de juridische en gerechtelijke perspectieven voor deze dossiers? Wat zijn uw beweegredenen?

Volgens de journalist zal de belastingplichtige opdraaien voor de kosten van een mogelijke juridische nederlaag en zal zulks voor iedereen nadelig zijn, ook voor het Wetenschapsbeleid. Met dit bedrag zou men twintig vorsers gedurende één jaar kunnen tewerkstellen, zegt hij!

01.02 **Elke Sleurs**, secrétaire d'État: Monsieur le président, monsieur Delizée, les montants parus dans la presse sont excessifs. L'État belge a payé 569 893,76 euros en frais d'honoraires d'avocat pour assurer sa défense dans les nombreuses procédures (au nombre de dix-sept) toutes entamées par l'IPF, à une exception près.

Le contentieux avec l'IPF a débuté le 5 décembre 2013 lorsque M. Mettens, alors président de BELSPO, a déposé plainte contre M. Alain Hubert pour conflit ou prise illégale d'intérêts.

01.02 Staatssecretaris **Elke Sleurs**: De Belgische Staat heeft 569.893 euro aan erelonen betaald voor zijn verdediging in de vele gedingen die op één na allemaal door de IPF werden aangespannen.

Het geschil met de IPF is begonnen op 5 december 2013, toen de heer Mettens, voorzitter van BELSPO, een klacht tegen de heer Hubert heeft ingediend wegens een belangenconflict.

01.03 **Jean-Marc Delizée** (PS): (…)

01.04 **Elke Sleurs**, secrétaire d'État: Je répète que le contentieux avec l'IPF a débuté le 5 décembre 2013. Lorsque M. Mettens, alors président de BELSPO, a déposé plainte contre M. Hubert pour conflit ou prise illégale d'intérêts. C'est à ce moment précis que le contentieux débute.

01.05 **Jean-Marc Delizée** (PS): En ce qui concerne M. Mettens, je pensais qu'il s'agissait de sa propre affaire durant cette législature. J'ai mal compris, soit!

01.06 **Elke Sleurs**, secrétaire d'État: Je continue. Les procédures entamées par M. Mettens contre l'État belge se montent à 53 951,19 euros en frais d'avocat. Au total, il ne s'agit donc pas d'une somme de près d'un million d'euros qui a été payée par l'État belge, mais plus exactement de 623 844,95 euros.

01.06 **Elke Sleurs**, secrétaire d'État: De gedingen die door de heer Mettens tegen de Belgische Staat werden aangespannen, hebben 53.951,19 euro aan erelonen gekost. In totaal gaat het dus over een bedrag van 623.844,95 euro.

01.07 **Jean-Marc Delizée** (PS): Tout à l'heure, vous avez dit 569 000 euros, à présent nous sommes à 623 000 euros; je ne comprends pas.

01.08 **Elke Sleurs**, secrétaire d'État: C'est l'évolution du montant depuis le 5 décembre 2013 - procédure entamée par M. Mettens. Maintenant, nous arrivons à un montant total de frais payés par l'État belge en frais d'avocats.

01.09 **Jean-Marc Delizée** (PS): Pour les trois affaires?

01.09 **Jean-Marc Delizée** (PS): Voor de drie rechtszaken?

01.10 **Elke Sleurs**, secrétaire d'État: Comme je l'ai dit, ceci comporte cinq dossiers en cours avec l'IPF et deux en cours avec M. Mettens. Par ailleurs, il reste encore d'autres dossiers de litige. Mais il s'agit du montant que l'État belge a payé.

01.10 Staatssecretaris **Elke Sleurs**: Er zijn vijf gedingen met de IPF, twee met de heer Mettens en nog enkele andere.

01.11 **Jean-Marc Delizée** (PS): Peut-être y a-t-il encore des factures en cours?

01.11 **Jean-Marc Delizée** (PS): Dat zijn de reeds betaalde bedragen, misschien zijn er nog facturen op komst.

01.12 **Elke Sleurs**, secrétaire d'État: Il s'agit de 623 844,95 euros au total.

L'État belge a des litiges en cours avec la Fondation polaire internationale contre laquelle M. Mettens a déposé plainte. Les deux contentieux sont de nature fondamentalement différente. L'IPF ne fait pas partie de l'administration mais est une entreprise privée, alors que le contentieux avec M. Mettens relève du contentieux administratif habituel.

Le différend avec M. Mettens est le seul dans lequel un agent, également francophone, M. Delcourt, est impliqué. Il est désigné comme son successeur à la présidence de BELSPO. M. Mettens a introduit une demande de suspension et d'annulation contre la nomination de M. Delcourt. Il est absolument faux que je refuserais le dialogue. Je suis toujours prête à parler aux personnes concernées.

01.12 Staatssecretaris **Elke Sleurs**: Er lopen gedingen tussen de Belgische Staat en de IPF, waartegen de heer Mettens een klacht heeft ingediend. Er is een verschil tussen die beide geschillen: de IPF is een private onderneming terwijl het geschil met de heer Mettens van administratieve aard is. Bovendien is dat het enige dossier waarbij er een Franstalige ambtenaar, de heer Delcourt, betrokken is. De heer Mettens heeft de schorsing en vernietiging geëist van de benoeming van de heer Delcourt,

je l'ai d'ailleurs fait plusieurs fois.

Les membres du gouvernement fédéral sont compétents chacun pour leur département, couvrant l'ensemble du pays, et cela indépendamment du rôle linguistique auquel appartiennent les fonctionnaires chargés de mettre en oeuvre cette politique. Donner des gages de quelque nature que ce soit à des agents relevant d'un autre rôle linguistique que le ministre en question n'est, par conséquent, pas à l'ordre du jour, et serait même illégal.

Je répète ici que M. Delcourt, appartenant au rôle linguistique francophone, a été nommé président du SPP Politique scientifique.

Pour conclure, monsieur Delizée, je trouve triste que vous souhaitiez dévier ces dossiers pénibles vers la sphère personnelle et communautaire. Je le regrette.

01.13 **Jean-Marc Delizée** (PS): Madame la secrétaire d'État, je vous remercie pour vos réponses.

Je vais reprendre vos chiffres. J'ai vu que les prix grimpaient au cours de votre réponse et je retiens que 623 000 euros ont été payés à ce jour pour cinq dossiers, mais que des factures n'ont pas encore été reçues ou honorées. Il faudrait voir quelle est la source de M. Buxant, qui parle d'un million. Si les 623 000 euros ont bel et bien été versés, cela signifie qu'un encours va venir gonfler ces sommes. Ce n'est pas rien!

Sur l'aspect communautaire, j'ai fortement tempéré mon intervention par rapport au texte de ma question, car je ne tiens pas à vous faire de procès d'intention. Il faut examiner les dossiers au cas par cas. Certains collègues suivent ainsi celui de la station polaire. Le cas de M. Draguet est une autre affaire. Nous avons déjà évoqué celui de M. Mettens. Vous affirmez être en dialogue avec lui, mais j'ai plutôt l'impression qu'il était déjà dehors avant même de commencer. En tout cas, c'est ce qu'il dit. On constate que le résultat de votre politique est que, sur les quatre recours, sous réserve de décisions encore à venir du Conseil d'État, deux ont été gagnés par M. Mettens. À ma connaissance, la nomination de M. Delcourt a été cassée. Il faudra voir évidemment quelles seront les suites données à ce dossier compliqué.

L'erreur initiale a conduit à toutes ces dépenses judiciaires et à un imbroglio juridique, administratif et politique. Il faudra attendre naturellement les décisions qui seront prises, mais je vous rappelle que votre choix de nommer M. Delcourt à titre définitif a été cassé par le Conseil d'État.

Je reste préoccupé par les dépenses qui résultent de votre politique. Admettez que j'ai laissé de côté les considérations communautaires. Trois francophones sont concernés, mais je ne suis pas allé plus avant. Je suis libre-exaministe et j'estime qu'il faut donc examiner les questions une par une. C'est ce que j'ai essayé de faire.

L'incident est clos.
Het incident is gesloten.

Président: Jean-Marc Delizée.

die hem als voorzitter van BELSPO zou opvolgen.

De regeringsleden zijn bevoegd voor hun departement, los van de taalrol van de ambtenaren. Ik vind het jammer dat u in deze dossiers de persoonlijke en communautaire toer op gaat.

01.13 **Jean-Marc Delizée** (PS): Ik weet niet op welke bron de heer Buxant zich heeft gebaseerd toen hij het over die 1 miljoen euro had. Als er al 623.000 euro werd betaald, zal dat bedrag door openstaande facturen nog aangroeien en wellicht toch in de buurt van dat miljoen komen. Dat is geen kattenpis.

Wat het communautaire aspect betreft, heb ik de oorspronkelijke tekst van mijn vraag fel gemilderd omdat ik uw intentieproces hier niet wil maken. In twee van de vier beroepen werd de heer Mettens - onder voorbehoud van de beslissingen van de Raad van State - in het gelijk gesteld. Naar mijn weten werd de benoeming van de heer Delcourt door de Raad van State vernietigd. Los van enige communautaire overwegingen – ook al zijn er drie Franstaligen betrokken partij – wil ik erop wijzen dat uw oorspronkelijke fout heeft geleid tot dat enorme imbroglio en die grote, verontrustende uitgaven. Ik heb getracht elk punt afzonderlijk te onderzoeken.

Voorzitter: Jean-Marc Delizée.

02 Question de M. Gautier Calomne à la secrétaire d'État à la Lutte contre la pauvreté, à l'Égalité des chances, aux Personnes handicapées, et à la Politique scientifique, chargée des Grandes Villes, adjointe au ministre des Finances, sur "la mise à disposition et la réutilisation créative de documents libres de droit" (n° 16072)
02 Vraag van de heer Gautier Calomne aan de staatssecretaris voor Armoedebestrijding, Gelijke Kansen, Personen met een beperking, en Wetenschapsbeleid, belast met Grote Steden, toegevoegd aan de minister van Financiën, over "de terbeschikkingstelling van documenten waarop er geen auteursrechten meer rusten en het hergebruik ervan voor creatieve doeleinden" (nr. 16072)

02.01 **Gautier Calomne** (MR): Monsieur le président, madame la secrétaire d'État, la Bibliothèque publique de New York a récemment décidé de mettre à la disposition du public, via internet, la copie de pas moins de 180 000 manuscrits, cartes, photographies, partitions, lithographies, cartes postales et autres images. Libres de droits, les contenus numérisés de ces archives peuvent ainsi être réutilisés de façon créative par l'ensemble de la population.

Cette libération des sources constitue une opportunité pour les milieux artistiques, mais aussi pour les écoles, les organismes associatifs ou encore les développeurs d'applications gratuites pour la collectivité. Il faut dire que l'exemple new-yorkais ne manque pas d'intérêt, puisque le catalogue ainsi libéré contient, entre autres, des correspondances de personnalités comme Thomas Jefferson, des photographies d'immigrants à Ellis Island ou encore des manuscrits d'écrivains tels que Whitman ou Thoreau.

Ce cas n'est en réalité pas une exception dans le paysage des institutions publiques, puisque ce type d'action a déjà été mené sous d'autres cieux. Ainsi, pour ne citer qu'un seul exemple, le musée de Hamboug a rendu accessible au téléchargement gratuit la copie numérisée des œuvres dont les droits d'auteur ont expiré.

À l'aune de l'intérêt majeur de cette politique d'accès des citoyens au patrimoine historique et culturel, je souhaiterais vous poser les questions suivantes.

Pouvez-vous nous indiquer si des institutions scientifiques fédérales suivent une démarche similaire à celle qui vient de vous être exposée ? Le cas échéant, pouvez-vous nous communiquer un état général de la situation?

Une réflexion est-elle ouverte au niveau de vos services pour renforcer l'accessibilité de l'ensemble des citoyens aux sources documentaires libres de droits et, partant, permettre leur réutilisation créative? Des projets sont-ils déjà retenus pour l'année 2017? Tout cela participerait clairement à l'effort dit *Open Data* (données libres), qui est considéré comme une priorité par ce gouvernement.

Des partenariats sont-ils éventuellement à l'étude avec des acteurs du secteur privé, en particulier les grandes entreprises actives dans le mécénat culturel, pour appuyer ce type de chantiers et ainsi diminuer l'impact budgétaire pour le contribuable?

Je vous remercie déjà, madame la secrétaire d'État, pour les réponses que vous voudrez bien apporter à ces différentes questions.

02.01 **Gautier Calomne** (MR): De New York Public Library stelt 180.000 archiefdocumenten ter beschikking van het publiek via het internet. Aangezien er geen auteursrechten meer rusten op de gedigitaliseerde stukken, kunnen ze voor creatieve doeleinden hergebruikt worden. Het museum van Hamburg heeft de digitale kopie van werken die niet meer auteursrechtelijk beschermd zijn vrijgegeven; dat kan gratis gedownload worden.

Zijn er federale wetenschappelijke instellingen die iets gelijkaardigs doen? Overwegen uw diensten de mogelijkheid om de toegankelijkheid van rechtenvrije documentaire bronnen voor de burgers te vergroten en om het hergebruik ervan voor creatieve doeleinden toe te laten? Zijn er partnerschappen in studie met actoren uit de private sector om dergelijke initiatieven te steunen en om de budgettaire impact ervan voor de belastingplichtige te verminderen?

02.02 **Elke Sleurs**, secrétaire d'État: Monsieur le président, les ESF qui ont notamment comme tâche d'ouvrir la recherche au public procurent actuellement, de manière significative, une offre documentaire disponible sur internet. À cet effet, le site web des Archives générales du Royaume (www.search.arch.be) offre depuis 2013, un accès gratuit à des millions de documents d'archives numérisés.

La Bibliothèque royale favorise la diffusion de ces collections numérisées via ses propres canaux de diffusion, tels que l'OPAC, Belgica et BelgicaPress ou par le biais d'autres portails numériques comme europeana.eu, cartesius.be, Europeana Regia, bibliotheca-laureshamensis, RISM, etc.

Plusieurs catalogues et collections des MRBAB sont en ligne et offrent des descriptions d'œuvres d'art, de livres, d'archives, de documents et parfois, un accès direct à une image digitale.

D'autres projets de numérisations sont également en cours dans le cadre de Digit03 2014-2018, soit au total, environ 122 000 images en cours de réalisation et qui seront bientôt disponibles.

La mise à disposition du patrimoine numérisé libre de droits permet la consultation de l'information et son exploitation dans le cadre de travaux divers. Toutefois, cette information ne peut pas être réutilisée de façon récréative, puisque ni les métadonnées ni les copies numérisées de l'image ne sont téléchargeables. Des images numériques peuvent toutefois être obtenues contre rétribution.

Les administrations fédérales peuvent mettre des conditions à la réutilisation des documents par des tiers ou refuser de les communiquer. Dans ce cas, le particulier et les entreprises sont en droit d'introduire un recours auprès de la Commission d'accès et de réutilisation des documents administratifs.

Cette commission a été instituée auprès du SPF Intérieur par la loi du 4 mai 2016 transposant les directives européennes 2003-98/CE et 2013-37/UE.

Un nouveau projet d'arrêté royal est attendu afin de fixer les modalités d'exécution concernant la réutilisation créative de ces documents.

Les ESF sont sensibilisés à la problématique de l'*Open Data,* comme le prouvent différentes initiatives prises dans ce cadre. Des concertations ont été organisées avec des représentants du service de Simplification administrative (la Chancellerie) et de Fedict. Des *workshops* sont créés avec des représentants de l'*Open Data task force*, opérant au nom du vice-premier ministre, chargé de l'Agenda numérique et du secrétaire d'État chargé de la Simplification administrative pour les aspects plus techniques et juridiques. Des formations sur la réutilisation de l'information publique sont mises sur pied, ainsi qu'une participation au comité de direction du 20 janvier de cette année, concernant les transferts de droits de propriété intellectuelle du personnel scientifique dans le cadre de la future politique de libre accès.

02.02 Staatssecretaris **Elke Sleurs**: De FWI's vullen het aantal online raadpleegbare documenten aanzienlijk aan. De website van het Algemeen Rijksarchief biedt sinds 2013 gratis toegang tot miljoenen gedigitaliseerde documenten. De Koninklijke Bibliotheek bevordert de verspreiding van de gedigitaliseerde collecties via de eigen kanalen.

Meerdere catalogi en collecties van de Koninklijke Musea voor Schone Kunsten (KMSKB) bieden online beschrijvingen van werken, archieven, boeken of documenten, en soms rechtstreeks toegang tot digitale beelden. In het kader van het digitaliseringsprogramma Digit-03 lopen er nog andere projecten – ongeveer 122.000 beelden zullen binnenkort beschikbaar gemaakt worden.

De terbeschikkingstelling van een rechtenvrij gedigitaliseerd erfgoed maakt het mogelijk informatie te raadplegen en te gebruiken, maar noch de metadata noch de digitale kopieën van beelden zijn downloadbaar. Digitale beelden kunnen tegen betaling worden verkregen. Wanneer een bestuur voorwaarden oplegt voor het hergebruik van documenten door derden of weigert de documenten vrij te geven, is het mogelijk om daartegen beroep aan te tekenen bij de Commissie voor de toegang tot en het hergebruik van bestuursdocumenten.

Er is een ontwerp-KB in de maak om de uitvoeringsmodaliteiten voor het creatieve hergebruik van die documenten te bepalen.

De FWI's worden bewustgemaakt van het vraagstuk van de *open data*: overleg met de vertegenwoordigers van de Dienst Administratieve Vereenvoudiging en Fedict, workshops met de Open Data Task Force, opleidingen over het hergebruik van openbare informatie, deelname aan de vergadering van het directiecomité

over de overdracht van de intellectuele-eigendomsrechten van het wetenschappelijke personeel.

02.03 **Gautier Calomne** (MR): Madame la secrétaire d'État, je vous remercie pour cet état des lieux relativement complet de ce qui a déjà été réalisé. Je prends note des nouvelles initiatives évoquées et des projets en cours, notamment avec votre collègue en charge de l'Agenda numérique. Je reviendrai avec plaisir vers vous, une fois les projets plus développés. Je vous encourage sur cette voie. Je sais que c'est une des priorités fixées par ce gouvernement et j'espère que ces initiatives donneront un résultat et un bilan à défendre.

02.03 **Gautier Calomne** (MR): Ik moedig u ertoe aan om op die weg voort te gaan en ik hoop dat die initiatieven leiden tot een resultaat en een balans waar men achter kan staan.

L'incident est clos.
Het incident is gesloten.

03 Question de Mme Caroline Cassart-Mailleux à la secrétaire d'État à la Lutte contre la pauvreté, à l'Égalité des chances, aux Personnes handicapées, et à la Politique scientifique, chargée des Grandes Villes, adjointe au ministre des Finances, sur "le feed-back de la Conférence ministérielle de l'ESA et la correction de la ventilation des activités spatiales sur les trois entités" (n° 16074)
03 Vraag van mevrouw Caroline Cassart-Mailleux aan de staatssecretaris voor Armoedebestrijding, Gelijke Kansen, Personen met een beperking, en Wetenschapsbeleid, belast met Grote Steden, toegevoegd aan de minister van Financiën, over "de feedback van de ministeriële conferentie van de ESA en de correctie van de onevenwichtige spreiding van de ruimtevaartactiviteiten over de drie deelgebieden" (nr. 16074)

03.01 **Caroline Cassart-Mailleux** (MR): Monsieur le président, madame la secrétaire d'État, la conférence ministérielle de l'ESA a eu lieu les 1er et 2 décembre derniers. Le rapport précédent de la conférence stipule que l'ESA est sur la bonne voie pour l'exécution de ses programmes en cours, mais réaffirme la nécessité, pour ce faire, de mettre en œuvre l'Agence spatiale interfédérale.

Néanmoins, ce rapport stipule également que la ventilation des activités spatiales sur les trois Régions à la suite de la conférence ministérielle de 2014 ne suffisait plus. Ce n'était pas une surprise. Il était convenu que la conférence ministérielle de l'ESA de décembre 2016 corrige ce déséquilibre.

Madame la secrétaire d'État, pouvez-vous me faire un feed-back de la conférence ministérielle de l'ESA de décembre 2016? Quelles en sont les grandes lignes? La ventilation des activités spatiales entre les trois Régions a-t-elle été corrigée? Quelle est la situation actuelle?

03.01 **Caroline Cassart-Mailleux** (MR): Volgens een verslag van de ministeriële conferentie van ESA zou de uitvoering van het ESA-programma op schema liggen maar is er daartoe de oprichting van een Interfederaal Ruimtevaartbureau vereist.

Wat werd er in grote lijnen op de recentste interministeriële conferentie in december 2016 besproken? In het verslag 2014 werd er aanbevolen de verdeling van de ruimtevaartactiviteiten tussen de deelgebieden bij te sturen. Is dat gebeurd?

03.02 **Elke Sleurs**, secrétaire d'État: Monsieur le président, madame Cassart, suite aux décisions prises à Naples en 2012, seul un nombre limité de questions a été soulevé lors de la conférence ministérielle de l'ESA qui s'est tenue à Luxembourg en 2014. Cette conférence a donné la priorité stratégique à la conclusion de l'accord portant sur le développement de la nouvelle fusée européenne Ariane 6.

Ce projet concernait surtout les industries spatiales du centre et du sud du pays, à cause de leur longue tradition dans le domaine des lanceurs et, en particulier, de leur contribution déjà ancienne dans les programmes successifs d'Ariane.

Comme il n'y avait pas d'autres thématiques, parmi celles qui étaient

03.02 Staatssecretaris **Elke Sleurs**: Op de ministeriële conferentie van 2014 werd er voorrang gegeven aan de overeenkomst over de ontwikkeling van de Ariane VI, die voornamelijk betrekking had op de ruimtevaartindustrie in Brussel en Wallonië, wegens hun lange ervaring en langdurige bijdrage aan de Arianeprogramma's. Die wanverhouding tussen de Gewesten moest op de volgende conferentie in Luzern

traitées à Luxembourg, qui pouvaient vraiment susciter de l'intérêt pour les entreprises du nord du pays, il a été convenu que, lors de la prochaine conférence ministérielle de l'ESA, le déséquilibre entre les Régions, engendré par les engagements fixés à Luxembourg et rendus incontournables, serait compensé.

La conférence ministérielle en question s'est déroulée les 1er et 2 décembre 2016, à Lucerne. Au cours de celle-ci, un vaste éventail de programmes a été proposé dans les différents domaines du secteur spatial. Dans l'esprit de compensation mentionné ci-dessus, l'accent a notamment été mis sur les petites missions basées sur la plate-forme Proba. En particulier, la mission Altius sous *leadership* belge a été confirmée, ainsi que la préparation d'une succession à la mission Proba-V.

Les compétences liées à ces missions et à l'instrumentation de celles-ci se trouvent essentiellement dans le nord du pays.

Par ailleurs, des investissements importants dans le domaine des télécoms permettent de maintenir une forte compétence dans le nord et de contribuer, notamment, au développement de la nouvelle succursale de Thales Alenia Space récemment implantée à Louvain.

Cela ne signifie par pour autant que la recherche dans les autres domaines et que les intérêts des autres régions du pays ont été négligés, notamment à travers les actions prévues dans le cadre des programmes d'observation de la terre, d'exploration spatiale et des sciences de l'espace. Le développement technologique (le programme GSTP) et la recherche scientifique (le programme PRODEX) traditionnellement appréciés par tous les acteurs du pays ont reçu le même degré de soutien. De plus, le centre et le sud du pays pourront continuer à compter, suite aux investissements majeurs adoptés à Luxembourg, sur le maintien du soutien nécessaire en matière de lanceurs.

Enfin, j'ai personnellement négocié à Lucerne avec le directeur général de l'ESA, M. Wörner, pour que les activités éducatives soient renforcées et que les compétences en matière de cybersécurité soient développées sur le site de l'ESA de Redu de sorte que les synergies existantes avec des pouvoirs locaux puissent être consolidées.

La mise en œuvre de ces décisions permettra, dès lors, d'équilibrer, à l'horizon des cinq prochaines années, le retour industriel dans les trois régions du pays des investissements de la Belgique à l'ESA tout en répondant à des besoins concrets au niveau européen.

03.03 **Caroline Cassart-Mailleux** (MR): Monsieur le président, madame la secrétaire d'État, je vous remercie pour votre réponse détaillée et complète. Nous reviendrons, bien entendu, sur le sujet en vue d'être informés quant à l'évolution de ce dossier.

L'incident est clos.
Het incident is gesloten.

worden rechtgetrokken. De focus werd er gelegd op de kleine missies die gebaseerd waren op het Probaplatform, waaronder de ALTIUS-missie en de opvolger van de Proba-V-missie.

De deskundigheid met betrekking tot die missies is hoofdzakelijk in Vlaanderen te vinden. Er wordt overigens fors in de telecomsector geïnvesteerd waardoor er kan worden bijgedragen aan de ontwikkeling van de nieuwe vestiging van Thales Alenia Space in Leuven. Dat betekent niet dat de belangen van de andere Gewesten worden verwaarloosd. Zo is er steun voor programma's voor aardobservatie, ruimteverkenning en ruimtewetenschappen, en wordt de steun voor programma's met betrekking tot draagraketten verlengd.

Ik heb in Luzern met de algemene directeur van ESA onderhandeld over een intensivering van de educatieve activiteiten en de ontwikkeling van competenties op het stuk van cyberveiligheid op de ESA-site in Redu. De industriële return zal de komende vijf jaar dus evenwichtig worden verdeeld en tegelijk aan de behoeften van de Europese Ruimtevaartorganisatie voldoen.

04 Questions jointes de
- M. Gautier Calomne à la secrétaire d'État à la Lutte contre la pauvreté, à l'Égalité des chances, aux Personnes handicapées, et à la Politique scientifique, chargée des Grandes Villes, adjointe au ministre

des Finances, sur "la réforme des institutions scientifiques fédérales" (n° 16163)
- Mme Karine Lalieux à la secrétaire d'État à la Lutte contre la pauvreté, à l'Égalité des chances, aux Personnes handicapées, et à la Politique scientifique, chargée des Grandes Villes, adjointe au ministre des Finances, sur "l'avenir des établissements scientifiques fédéraux" (n° 16186)
- M. Michel de Lamotte à la secrétaire d'État à la Lutte contre la pauvreté, à l'Égalité des chances, aux Personnes handicapées, et à la Politique scientifique, chargée des Grandes Villes, adjointe au ministre des Finances, sur "la gestion des ESF et les consultations en vue de la réforme de BELSPO" (n° 16400)
04 Samengevoegde vragen van
- de heer Gautier Calomne aan de staatssecretaris voor Armoedebestrijding, Gelijke Kansen, Personen met een beperking, en Wetenschapsbeleid, belast met Grote Steden, toegevoegd aan de minister van Financiën, over "de hervorming van de federale wetenschappelijke instellingen" (nr. 16163)
- mevrouw Karine Lalieux aan de staatssecretaris voor Armoedebestrijding, Gelijke Kansen, Personen met een beperking, en Wetenschapsbeleid, belast met Grote Steden, toegevoegd aan de minister van Financiën, over "de toekomst van de federale wetenschappelijke instellingen" (nr. 16186)
- de heer Michel de Lamotte aan de staatssecretaris voor Armoedebestrijding, Gelijke Kansen, Personen met een beperking, en Wetenschapsbeleid, belast met Grote Steden, toegevoegd aan de minister van Financiën, over "het beheer van de FWI's en de raadplegingen in het vooruitzicht van de hervorming van BELSPO" (nr. 16400)

04.01 **Gautier Calomne** (MR): Madame la secrétaire d'État, de nouvelles modifications auraient récemment été apportées à votre plan de réforme des institutions scientifiques fédérales. En effet, il semblerait que, à la suite d'une rencontre organisée avec les différents directeurs généraux des musées royaux et des autres établissements scientifiques qui relèvent de la tutelle du gouvernement fédéral, il aurait été décidé de passer d'une logique de deux à quatre *clusters*.

Je cite à ce propos des éléments communiqués au grand public: "Autonomes par rapport à l'État, ces entités regrouperont chacune plusieurs établissements scientifiques. Objectif: faciliter les synergies et les économies d'échelle. Les *clusters* seront dotés de la personnalité juridique, d'un conseil d'administration et d'organes de gestion (...). Concrètement, un *cluster* 'art' réunira les Musées royaux des Beaux-Arts (MRBAB au Mont des Arts à Bruxelles) et deux institutions fédérales situées au Cinquantenaire: le Musée royal d'Art et d'Histoire et l'Institut du Patrimoine artistique. Un *cluster* 'espace' associera les trois établissements du plateau d'Uccle: l'Observatoire, l'Institut météorologique et l'Institut d'aéronomie spatiale. Un troisième *cluster* liera la Bibliothèque royale (Albertine) aux Archives de l'État. Enfin, le quatrième sera composé du Musée des Sciences naturelles et du Musée de l'Afrique centrale de Tervuren."

À l'aune de ces différentes informations, j'aurais souhaité vous poser les questions suivantes. Pouvez-vous confirmer le scénario de ces quatre *clusters* tel qu'il a été annoncé dans la presse et, le cas échéant, nous en communiquer les grandes lignes ici? Concrètement, quels sont les avantages de ce doublement des pôles et ce, notamment sur le plan organisationnel mais aussi structurel et bien évidemment sur le plan des finances publiques?

Deuxièmement, quels sont les contacts à ce jour avec le Conseil fédéral de la Politique scientifique? Ce projet lui a-t-il déjà été soumis pour avis? Troisièmement, quel est l'état des consultations sur ce dossier avec les représentants des organismes fédéraux concernés? De nouvelles réunions sont-elles prévues pour peaufiner le scénario évoqué? Enfin, quel est le calendrier prévu pour l'adoption du plan

04.01 **Gautier Calomne** (MR): Na een ontmoeting met de directeurs-generaal van de koninklijke musea en andere wetenschappelijke instellingen onder uw voogdij zou u in het kader van uw hervorming van de FWI's hebben beslist vier in plaats van twee clusters te creëren.

In die entiteiten, die autonoom zijn ten opzichte van de Staat, zullen er meerdere instellingen worden gegroepeerd teneinde synergieën en schaalvoordelen te faciliëren. Ze zullen rechtspersoonlijkheid, een raad van bestuur en beheersorganen hebben. Zo zullen de Koninklijke Musea voor Schone Kunsten, de Koninklijke Musea voor Kunst en Geschiedenis en het Koninklijk Instituut voor het Kunstpatrimonium in een cluster 'kunst' worden samengebracht. Een cluster 'ruimte' zal dan weer de Koninklijke Sterrenwacht, het Koninklijk Meteorologisch Instituut en het Koninklijk Belgisch Instituut voor Ruimte-aeronomie omvatten. Een derde cluster zal bestaan uit de Koninklijke Bibliotheek en het Rijksarchief, en een vierde uit het Museum voor Natuurwetenschappen en het Koninklijk Museum voor Midden-Afrika in Tervuren.

Kunt u dat scenario van die vier clusters bevestigen en ons er de

final?

krachtlijnen van meedelen? Wat zijn de voordelen van die verdubbeling van het aantal polen, meer bepaald op organisatorisch en structureel vlak en met betrekking tot de overheidsfinanciën?

Welke contacten zijn er geweest met de Federale Raad voor Wetenschapsbeleid? Werd het project voor advies aan dat orgaan voorgelegd?

Hoever is het overleg met de vertegenwoordigers van de betrokken federale instellingen gevorderd? Zijn er nog vergaderingen gepland om het scenario te finetunen? Welk tijdpad werd er voor de goedkeuring van het definitieve plan vastgelegd?

04.02 **Michel de Lamotte** (cdH): Monsieur le président, madame la secrétaire d'État, lors de la présentation de votre note de politique générale de 2017, vous avez souligné avoir mené une importante concertation sur les projets de réforme de BELSPO avec les directeurs et les conseils consultatifs des services visés. Vous ajoutiez que vous poursuivriez cette concertation.

L'écho reçu de l'autre côté de la table de concertation est cependant différent. Le 11 juin 2016, M. Draguet, directeur des Musées royaux des Beaux-Arts, disait dans la presse "être effrayé par la politique menée par la secrétaire d'État et la manière brutale avec laquelle elle procède, sans concertation."

Plus récemment, en décembre 2016, M. Draguet disait, lors d'un entretien sur Bel RTL, ne pas avoir eu l'occasion de dialoguer avec vous et ne vous avoir rencontrée qu'à deux reprises, alors que vous êtes en fonction depuis plus de deux ans. Il vous reproche encore votre "manière de fonctionner". La gravité de son reproche est reflétée par la plainte au pénal qu'il a déposée contre vous pour harcèlement et coalition de fonctionnaires. Pour rappel, M. Draguet estime être la cible d'un acharnement ministériel visant à l'empêcher de remplir sereinement sa mission.

Depuis, vous avez donné à Michel Draguet une évaluation "excellente" pour sa gestion des Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique. La gestion d'un ensemble de musées est vaste et comprend le maintien de bonnes relations de travail avec son ministre de tutelle. Madame la secrétaire d'État, s'il y a une plainte au pénal, c'est qu'il y a un problème. Si la gestion de M. Draguet est jugée excellente, c'est peut-être que la vôtre n'est pas satisfaisante.

Alors que vous vous apprêtez à réformer BELSPO, je trouve ces accusations très inquiétantes. À l'heure où l'intelligence collective et le *buy-in* des équipes de BELSPO est crucial pour définir et mener à bien la restructuration, la méthode m'inquiète. Alors que vous dites mener des concertations, les procès qu'on vous fait dissipent les

04.02 **Michel de Lamotte** (cdH): In uw beleidsnota 2017 heeft u benadrukt dat u met de directeurs en adviesraden van de betrokken diensten belangrijk overleg had gepleegd over de hervorming van BELSPO en u heeft verklaard dat dat overleg werd voortgezet.

In juni 2016 heeft de heer Draguet, directeur van de KMSKB, in de pers nochtans verklaard dat hij geschrokken was van uw beleid en uw brutale handelwijze, zonder enig overleg. In december 2016 heeft hij gesteld dat hij de kans niet gekregen heeft met u een dialoog aan te gaan en dat hij u in twee jaar tijd slechts twee keer ontmoet heeft. Hij verwijt u uw methoden en heeft tegen u een strafklacht ingediend wegens pesten en samenspanning van ambtenaren.

Vervolgens heeft u hem voor zijn beheer van de KMSKB de beoordeling 'uitstekend' gegeven. Daar er uit de strafklacht blijkt dat er een probleem is en de heer Draguet de beoordeling 'uitstekend' gekregen heeft, verdient u misschien niet een 'voldoende'.

Aan de vooravond van de hervorming van BELSPO zijn die

assurances que vous nous donnez.

Madame la secrétaire d'État, que répondez-vous aux reproches qui sont faits à votre "manière de fonctionner"? Comptez-vous changer votre gestion des ESF? Que comptez-vous faire pour rétablir la relation de travail et la confiance avec M. Draguet? Comptez-vous reconduire l'intéressé dans ses fonctions, une fois son mandat arrivé à échéance le 30 avril 2017 et ce, à la suite de son évaluation excellente? Pouvez-vous nous remettre l'inventaire des concertations que vous avez menées sur votre projet de réforme de BELSPO, ainsi que le compte rendu de ces concertations?

J'espère une réponse à mes questions tout comme, je l'espère, une remise en question sur la manière de gérer cette matière.

beschuldigingen zeer verontrustend. Op een ogenblik dat collectieve intelligentie en de *buy-in* van teams van BELSPO van cruciaal belang zijn om de herstructurering tot een goed einde te brengen, maak ik me zorgen over de methode. De lopende processen staan haaks op uw bewering dat u overleg pleegt.

Hoe reageert u op de kritiek over uw 'manier van werken'? Zal u uw beheer van de FWI's aanpassen? Wat zal u doen om de werkrelatie met en het vertrouwen tussen u en de heer Draguet te herstellen? Zal u de betrokkene na afloop van zijn mandaat op 30 april 2017, gelet op zijn uitstekende beoordeling, opnieuw in zijn functies bevestigen? Kan u ons een overzicht en de verslagen bezorgen van het overleg dat u in het kader van uw geplande hervorming van BELSPO gevoerd heeft?

Ik hoop dat u mijn vragen zal beantwoorden en dat u de manier waarop u die materie behandelt zal herbekijken.

04.03 **Elke Sleurs**, secrétaire d'État: Pour commencer, quant à ma manière de fonctionner, je puis vous assurer que celle-ci reste toujours la même sans exception, peu importe le directeur général d'établissement scientifique ou fédéral.

Leur première personne de contact est leur supérieur hiérarchique, à savoir le président du SPP Politique scientifique. Ma porte leur reste toujours ouverte. Je les ai rencontrés à plusieurs reprises, que ce soit en entretien collectif ou individuel, formel ou informel. Systématiquement, je leur prête une oreille attentive et dialogue avec eux. Jamais, je ne me suis comportée autrement avec le directeur général des Musées royaux des Beaux-Arts.

Je lui ai rendu visite au sein de son institution et je l'ai reçu à mon cabinet. Régulièrement, je reçois des lettres de sa part et y réponds. Mes collaborateurs se montrent tout aussi disponibles pour lui et lui ont parlé ce, à plusieurs reprises. Par ailleurs, il se présente aux réunions mensuelles du comité de direction du SPP dont les directeurs généraux font partie. Grâce à notre dialogue continu et ouvert, nous avançons dans l'autonomisation des ESF et la modernisation des programmes scientifiques. Je constate que le directeur général des Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique juge nécessaire de communiquer son opinion au sujet de ma politique et sur ma personne dans les médias, mais les autres directeurs s'abstiennent de ce comportement. C'est la raison pour laquelle

04.03 Staatssecretaris **Elke Sleurs**: Ik bejegen alle algemeen directeurs op dezelfde manier. Hun eerste contactpersoon is de hiërarchische meerdere, de voorzitter van de POD Wetenschapsbeleid, maar aangezien ik dialoog belangrijk vind, staat mijn deur altijd voor hen open. Ik heb hen meermaals ontmoet. Zo heb ik de algemeen directeur van de Koninklijke Musea voor Schone Kunsten van België in zijn instelling bezocht en heb ik hem op mijn kabinet ontvangen. Ik beantwoord zijn vele brieven. Mijn medewerkers zijn even dienstvaardig. Bovendien neemt hij deel aan de maandelijkse vergaderingen van het directiecomité van de POD.

De heer Draguet ventileert zijn mening over mijn beleid en mijn persoon in de media, terwijl de

j'adopte une attitude de réserve par rapport aux publications dans la presse. Cela vaut pour la plainte que le directeur général des MRBAB aurait introduite à l'encontre du président du SPP Politique scientifique et de moi-même.

Ni le président ni moi-même n'avons été informés officiellement par le parquet. En conséquence, je ne souhaite émettre aucune déclaration à ce sujet pour le moment. Les six directeurs ont été évalués par le président du SPP Politique scientifique. C'est la tâche opérationnelle du président, puisque l'ensemble des six directeurs ont mis en œuvre avec succès la plupart des objectifs convenus. Ils ont reçu la mention "excellent" de la part du président et j'ai, moi-même, ratifié cette évaluation. À la suite de cette mention finale, les mandants sont automatiquement revenus vers lui. Dans tous les cas, je suis heureuse que le directeur général en question ait souscrit à la note avec ses neufs collègues affichant une vision commune de l'autonomisation des ESF. Par ailleurs, il était également présent aux discussions préalables à la rédaction de ladite note et n'a émis aucune critique en ma présence le 10 janvier dernier.

De mon côté, je poursuis mon travail d'autonomisation des ESF en collaboration avec les directeurs généraux et en me basant sur leurs opinions unanimes. À ce sujet, j'ai par ailleurs discuté à nouveaux avec ces derniers le 7 février dernier. Ils ont poursuivi l'élaboration de l'idée des quatre entités autonomes en collaboration avec les spécialistes du SPP Politique scientifique. Des groupes de travail organisés selon les entités prendront la suite et se pencheront sur les questions suivantes: à quoi ressemblera idéalement le modèle de gestion de l'entité à naître? Organigramme, nature et position des services communs, direction, le nombre et le niveau des fonctions de directions, etc. La définition du statut juridique adapté à la structure voulue, la liste des services de soutien existant, la mise en place d'une analyse des services communs sur la base de cette liste permettant de déterminer clairement ce qui existe déjà et ce qui doit être créé.

J'attends leurs conclusions pour la fin de ce mois. J'évaluerai ces dernières pour les soumettre ensuite au Conseil scientifique des ESF et au Conseil fédéral de la Politique scientifique. Je vous informe également que sur la base de la note des directeurs des ESF, j'ai repris la concertation à ce sujet avec les partenaires gouvernementaux. Ceux-ci ont également reçu un aperçu des nombreuses consultations que j'ai effectuées et ils m'ont fait part de leur confiance concernant la direction que j'ai prise.

04.04 **Gautier Calomne** (MR): Je prends donc note que le travail est effectué au sein de quatre groupes de travail et que vous attendez des conclusions. Ce sont ces dernières qui seront soumises tant au Conseil fédéral de la Politique scientifique qu'aux organismes fédéraux.

Pour l'instant, le Conseil fédéral de la Politique scientifique n'a pas encore été consulté.

andere directeurs dat niet doen. Ik stel mij terughoudend op wat zijn publicaties betreft, en ook wat de klacht betreft die hij tegen de voorzitter van de POD en mijzelf zou hebben ingediend, maar waarvan wij niet officieel op de hoogte werden gebracht.

De zes directeurs kregen de vermelding 'uitstekend' bij hun evaluatie. Ik ben tevreden dat de heer Draguet samen met zijn negen collega's de nota heeft onderschreven, wat wijst op een gemeenschappelijke visie op de verzelfstandiging van de FWI's. Hij nam op 10 januari eveneens deel aan de voorafgaande besprekingen over de nota en uitte daarbij geen kritiek in mijn bijzijn.

Ik zet de werkzaamheden voor de verzelfstandiging van de FWI's voort, in samenwerking met de algemene directeurs. Op de vergadering van 7 februari hebben we met de specialisten van de POD de vier zelfstandige entiteiten verder uitgewerkt. Per entiteit is er een werkgroep die zich nu over de verzelfstandiging zal buigen en zal bekijken hoe de nieuwe entiteit concreet gestructureerd moet worden. Ik wacht de bevindingen tegen het einde van de maand in. Zodra de conclusies zijn geëvalueerd, zal ik ze aan de Wetenschappelijke Raad van de FWI's en aan de Federale Raad voor Wetenschapsbeleid voorleggen. Op basis van de nota die de directeurs van de FWI's hebben opgesteld, heb ik het overleg met de regeringspartners opnieuw aangeknoopt. Ze hebben hun vertrouwen in mijn beleidslijn uitgesproken.

04.04 **Gautier Calomne** (MR): Het zijn dus de bevindingen van de vier werkgroepen die aan de Federale Raad voor Wetenschapsbeleid en aan de federale instanties zullen worden voorgelegd. De Federale Raad voor Wetenschapsbeleid werd nog niet geraadpleegd.

04.05 **Elke Sleurs**, secrétaire d'État: Les membres de ce conseil ont été consultés plusieurs fois. Actuellement, nous concentrons nos efforts sur les quatre *clusters*, car c'était une demande des directeurs. Nous rediscuterons ensuite de la vision.

04.05 Staatssecretaris **Elke Sleurs**: De leden van die raad werden meermaals geraadpleegd. De directeurs hadden die opdeling in vier clusters gevraagd. We zullen later opnieuw over de visie praten.

04.06 **Gautier Calomne** (MR): À quel moment obtiendrez-vous les résultats et quand seront-ils soumis à ces différents conseils? Quel *timing* espérez-vous?

04.06 **Gautier Calomne** (MR): Wanneer zult u de resultaten krijgen en wanneer zullen deze aan de verschillende raden worden voorgelegd?

04.07 **Elke Sleurs**, secrétaire d'État: Le *timing* est serré: la *deadline* est prévue dans les semaines et mois à venir, avant l'été.

04.07 Staatssecretaris **Elke Sleurs**: In de komende maanden, vóór de zomer.

04.08 **Michel de Lamotte** (cdH): Je prends acte d'un certain nombre de vos déclarations. Certaines me laissent perplexe. Je vous demande de me les confirmer. Tous les directeurs ont reçu une mention "excellent". De facto, ils vont être reconduits. Vous déclarez avoir eu des concertations suivies avec différents opérateurs et vous avez transmis ces documents de concertation à vos collègues. Pourriez-vous me remettre l'inventaire des concertations menées sur votre projet de réforme BELSPO? Pouvons-nous disposer de ce rétroplanning des concertations? J'attends votre projet avec un *business plan*, car je n'ai pas entendu parler de l'existence de ce genre de document.

04.08 **Michel de Lamotte** (cdH): Ik verzoek u te bevestigen dat alle directeurs die als 'uitstekend' werden geëvalueerd, hun functie de facto verder zullen uitoefenen.

Kunt u me een overzicht en de retroplanning bezorgen van het overleg met de operatoren over uw hervormingsplan voor BELSPO? U rept niet van een financieel plan, ik verwacht een voorstel.

L'incident est clos.
Het incident is gesloten.

05 Question de M. Michel de Lamotte à la secrétaire d'État à la Lutte contre la pauvreté, à l'Égalité des chances, aux Personnes handicapées, et à la Politique scientifique, chargée des Grandes Villes, adjointe au ministre des Finances, sur "la place de l'Euro Space Center dans la future organisation des activités institutionnelles fédérales dans le domaine du spatial" (n° 16401)
05 Vraag van de heer Michel de Lamotte aan de staatssecretaris voor Armoedebestrijding, Gelijke Kansen, Personen met een beperking, en Wetenschapsbeleid, belast met Grote Steden, toegevoegd aan de minister van Financiën, over "de plaats van het Euro Space Center in de toekomstige organisatie van de federale institutionele activiteiten op het gebied van ruimtevaart" (nr. 16401)

05.01 **Michel de Lamotte** (cdH): Madame la secrétaire d'État, je tenais à m'assurer de l'avenir de l'Euro Space Center qui, rappelons-le, est unique au monde et envié de nombreux pays, tant en Asie qu'en Afrique ou en Europe. Je souhaite insister sur un élément: si c'est unique au monde, nous devons en être fiers. C'est une chose que nous avons réalisée, et j'aimerais savoir si vous en êtes fière. Quel sera l'avenir de cet Euro Space Center?

L'Euro Space Center est la copropriété de la Politique scientifique fédérale, de la province de Luxembourg et de l'intercommunale IDELUX. La création d'une agence sur la politique spatiale belge et le démantèlement de la Politique scientifique me font dire que l'Euro Space Center doit rester une entité fédérale intégrée à cette agence. Or, à ce jour, aucun document ne fait référence à l'Euro Space Center

05.01 **Michel de Lamotte** (cdH): Het federaal wetenschapsbeleid, de provincie Luxemburg en de intercommunale Idelux zijn samen eigenaar van het Euro Space Center. Het is het uithangbord van onze industrie, van de federale onderzoekscentra en van de universiteiten, maar het is ook een initiatie- en opleidingscentrum dat uniek is in de wereld. Jongeren van allerlei nationaliteiten komen er stage volgen, en ontdekken er vaak hun wetenschappelijke

dans le cadre de cette nouvelle structure du domaine du spatial.

Nous ne voudrions pas que l'Euro Space Center soit l'oublié de la restructuration de la Politique scientifique et finisse aux oubliettes. Cet ensemble, faut-il le rappeler, est un outil extraordinaire de promotion du spatial belge. C'est une vitrine incontournable pour mettre en exergue, non seulement l'industrie mais aussi les centres de recherche fédéraux et les universités. Quand on contacte les nombreux étudiants qui l'ont visité, on voit que c'est le lieu où des vocations, notamment scientifiques, se sont manifestées.

L'Euro Space Center est aussi devenu aujourd'hui un centre d'initiation et de formation qui accueille plus de 64 nationalités, dans le cadre de son parcours spectacle multimédia *A Space Odyssey*, et des jeunes de plus de 34 nationalités qui, du monde entier, débarquent spécialement pour vivre un stage de un à six jours dans des domaines aussi différents et variés que l'entraînement des astronautes, l'astronomie, la robotique, les fusées et la propulsion. Ces stages sont des opportunités sans pareil pour éveiller l'intérêt et la vocation pour des formations, puis des carrières scientifiques. Actuellement, l'Euro Space Center n'est plus simplement unique en Europe mais au monde, et ce grâce à la spécificité et la diversité des produits développés.

Madame la secrétaire d'État, quel avenir voyez-vous pour l'Euro Space Center dans le cadre de la restructuration des activités institutionnelles fédérales dans le domaine spatial? Les parts de la Politique scientifique fédérale dans l'Euro Space Center passeront-elles à l'ISAB ou auront-elles une autre destination?

roeping.

Aangezien er een Belgisch agentschap voor het ruimtevaartbeleid wordt opgericht en gezien de ontmanteling van het Federaal Wetenschapsbeleid zou het Euro Space Center een in dit agentschap opgenomen federale entiteit moeten blijven. Er is op dit moment echter geen enkel document waarin het Center wordt vermeld.

Welke toekomst ziet u voor het Euro Space Center in het kader van de reorganisatie van de federale institutionele activiteiten op het gebied van ruimtevaart? Zullen de aandelen van het Federaal Wetenschapsbeleid in Euro Space Center naar ISAB gaan?

05.02 **Elke Sleurs**, secrétaire d'État: L'État n'est pas responsable de l'Euro Space Center, il est uniquement propriétaire d'une partie de l'infrastructure. C'est le groupe intercommunal IDELUX qui est propriétaire pour partie et responsable de l'exploitation de l'ESC.

Dans le cadre du conseil ministériel de l'ESA du 5 décembre, la Belgique a confirmé un support de cinq millions d'euros pour le centre ESA de Redu, pour diverses activités liées à l'éducation. Ce site deviendra également un centre *Excellence of Science Security* pour ESA. Il n'existe aucun lien formel entre le centre de Redu et l'Euro Space Center.

L'État belge est propriétaire d'une partie de l'infrastructure, et non la Politique scientifique seule. Je n'envisage pas la passation des parts belges à l'Agence spatiale interfédérale de Belgique.

05.02 Staatssecretaris **Elke Sleurs**: De Staat is niet verantwoordelijk voor het Euro Space Center en is enkel eigenaar van een deel van de infrastructuur. Het is de intercommunale Idelux die verantwoordelijk is voor de exploitatie ervan.

Op 5 december heeft België bevestigd dat het 5 miljoen euro zal bijdragen aan het ESA-centrum in Redu voor de educatieve activiteiten. Het centrum moet ook uitgroeien tot een center of excellence van ESA inzake cyberveiligheid.

Er is geen enkele formele band tussen het ESA-centrum in Redu en het Euro Space Center. De Belgische Staat – en niet alleen Wetenschapsbeleid – is eigenaar van een deel van de infrastructuur. Ik overweeg geen overdracht van een en ander aan ISAB.

05.03 **Michel de Lamotte** (cdH): Je prends acte des déclarations de

Mme la secrétaire d'État. J'ai pris note de la somme de cinq millions allouée à l'Euro Space Center. Cependant, dans le climat actuel, la question se pose de la consolidation de cet outil à Redu et de leurs actions.

Madame la secrétaire d'État, je resterai très attentif à toutes les opportunités qui pourraient se développer et je prends note de vos options et des décisions que vous serez amenée à prendre. J'ai bien entendu que, pour l'instant, il n'y a pas de modification mais je resterai vigilant.

05.04 **Elke Sleurs**, secrétaire d'État: Monsieur le président, je précise que les cinq millions d'euros sont destinés à Redu et non pour l'Euro Space Center. Redu doit devenir – ce qui n'est pas le cas actuellement – un centre d'excellence en Europe et au niveau mondial en ce qui concerne la sécurité des satellites. Il s'agit d'une nouvelle approche lors des négociations à Lucerne, en décembre dernier.

Je me permets d'ajouter cette précision car il me semble que M. de Lamotte a cité l'Euro Space Center comme bénéficiaire des cinq millions d'euros et non Redu.

L'incident est clos.
Het incident is gesloten.

06 Interpellations et questions jointes de
- M. Marcel Cheron à la secrétaire d'Etat à la Lutte contre la pauvreté, à l'Egalité des chances, aux Personnes handicapées et à la Politique scientifique, chargée des Grandes villes, adjointe au ministre des Finances sur "le non-respect de l'État de droit dans le dossier de la station polaire" (n° 198)
- M. Michel de Lamotte à la secrétaire d'Etat à la Lutte contre la pauvreté, à l'Egalité des chances, aux Personnes handicapées et à la Politique scientifique, chargée des Grandes villes, adjointe au ministre des Finances sur "le blocage du dossier de la station polaire et ses conséquences" (n° 200)
- M. Michel de Lamotte à la secrétaire d'État à la Lutte contre la pauvreté, à l'Égalité des chances, aux Personnes handicapées, et à la Politique scientifique, chargée des Grandes Villes, adjointe au ministre des Finances, sur "la responsabilité de l'échec de la mission scientifique belge pour la saison 2016-2017 à la station polaire Princesse Elisabeth" (n° 16402)
- M. Michel de Lamotte à la secrétaire d'État à la Lutte contre la pauvreté, à l'Égalité des chances, aux Personnes handicapées, et à la Politique scientifique, chargée des Grandes Villes, adjointe au ministre des Finances, sur "l'interdiction faite par BELSPO aux scientifiques belges d'être en contact avec des personnes présentes à la station polaire et donc de recevoir des données pour leurs recherches" (n° 16403)
- M. Daniel Senesael à la secrétaire d'État à la Lutte contre la pauvreté, à l'Égalité des chances, aux Personnes handicapées, et à la Politique scientifique, chargée des Grandes Villes, adjointe au ministre des Finances, sur "l'état de la station polaire Princesse Elisabeth" (n° 16590)
06 Samengevoegde interpellaties en vragen van
- de heer Marcel Cheron tot de staatssecretaris voor Armoedebestrijding, Gelijke Kansen, Personen met een beperking, en Wetenschapsbeleid, belast met Grote Steden, toegevoegd aan de minister van Financiën over "de niet-inachtneming van de rechtsstaat in het dossier van het poolstation" (nr. 198)
- de heer Michel de Lamotte tot de staatssecretaris voor Armoedebestrijding, Gelijke Kansen, Personen met een beperking, en Wetenschapsbeleid, belast met Grote Steden, toegevoegd aan de minister van Financiën over "de blokkering in het dossier van het poolstation en de gevolgen ervan" (nr. 200)
- de heer Michel de Lamotte aan de staatssecretaris voor Armoedebestrijding, Gelijke Kansen, Personen met een beperking, en Wetenschapsbeleid, belast met Grote Steden, toegevoegd aan de minister van Financiën, over "de verantwoordelijkheid voor het mislukken van de Belgische wetenschappelijke missie voor het seizoen 2016-2017 in de poolbasis Prinses Elisabeth" (nr. 16402)
- de heer Michel de Lamotte aan de staatssecretaris voor Armoedebestrijding, Gelijke Kansen, Personen met een beperking, en Wetenschapsbeleid, belast met Grote Steden, toegevoegd aan de

minister van Financiën, over "het verbod van BELSPO voor de Belgische wetenschappers om in contact te staan met in de poolbasis aanwezige personen en dus om gegevens voor hun onderzoeken te verkrijgen" (nr. 16403)
- de heer Daniel Senesael aan de staatssecretaris voor Armoedebestrijding, Gelijke Kansen, Personen met een beperking, en Wetenschapsbeleid, belast met Grote Steden, toegevoegd aan de minister van Financiën, over "de staat van de poolbasis Prinses Elisabeth" (nr. 16590)

06.01 **Marcel Cheron** (Ecolo-Groen): Monsieur le président, madame la secrétaire d'État, l'été est en train de se terminer sur la banquise de l'Antarctique. Cette saison est normalement propice à l'utilisation de la station polaire, qui existe depuis près de dix ans. Je vous rappelle quand même – car vous semblez l'oublier à chaque fois – que cette station n'a pas été bâtie par l'État belge, mais par la Fondation polaire internationale, que vous maltraitez tous les jours. Et je pèse mes mots!

Cette station polaire existe donc depuis 2007-2008. Je ne referai pas tout l'historique; nous avons déjà eu, malheureusement, l'occasion d'en parler à plusieurs reprises ici. Mais à l'origine, cette station polaire a été créée grâce à des initiatives privées. Elle a seulement par la suite fait l'objet d'un accord avec l'État belge dans une structure que l'on appelle "partenariat public-privé", que vous niez aussi la plupart du temps. Ce bref rappel pour m'amener à évoquer le gâchis dans lequel nous nous trouvons.

Comme d'habitude, je viens ici avec beaucoup d'enthousiasme pour faire mon boulot de parlementaire mais, malheureusement, avec peu d'espoir. J'ai déjà l'impression de connaître vos réponses. Mais je viens quand même, parce que je suis passionné par ce dossier.

J'ai lu récemment, madame la secrétaire d'État, non pas dans la "méchante" presse francophone, mais dans la presse néerlandophone, plus précisément dans *Het Belang van Limburg*, un article au sujet d'une autre station polaire, portant le nom d'un roi plutôt que d'une princesse, celle de la Fondation Roi Baudouin. L'auteur de cet article exposait les difficultés qui sont toujours liées, dans ce pays, – il y a comme une malédiction - à des initiatives qui sont reconnues internationalement.

Je rappelle quand même que nous avons ici une station polaire zéro émission, la seule sur le territoire de l'Antarctique et qui devrait être consacrée à la recherche scientifique. L'été, je le répète, est en train de se terminer là-bas, comme notre hiver ici. Là-bas, l'été est normalement mis à profit pour y envoyer des scientifiques. Ce ne fut pas le cas cette année par votre faute; c'est votre responsabilité.

Si j'interpelle malgré tout et encore Mme la secrétaire d'État, c'est que je ne peux pas me résoudre à ce gâchis. Vous avez, au fil des mois, dans votre politique, pris un certain nombre de décisions qui contribuent à détruire la réputation de notre pays, du gouvernement et je dirais aussi de ce que votre parti prône, à savoir le *goed bestuur*. Vos décisions, depuis des mois, sont cassées par différentes décisions de justice. Le président vous a interrogée sur tout ce que cela coûte en termes de procédures judiciaires et en particulier à l'État. Madame, par votre action, par vos décisions qui ont été cassées à différentes reprises, tant par un tribunal de première instance que par la cour d'appel ou par le Conseil d'État, vous allez d'échec en échec. Mais c'est nous qui allons d'échec en échec.

06.01 **Marcel Cheron** (Ecolo-Groen): U lijkt te vergeten dat het poolstation niet door de Belgische Staat werd gebouwd maar wel door de International Polar Foundation, een privé-initiatief, dat dagelijks door u in de mangel wordt genomen. Dit is een grote knoeiboel.

Ik las onlangs in *Het Belang van Limburg* een artikel over het vorige poolstation Koning Boudewijn, dat ook met heel wat problemen werd geconfronteerd. Het lijkt wel alsof er in ons land een vloek rust op alle initiatieven die internationale erkenning genieten.

Normaal worden er in zomer, die In Antarctica nu op zijn einde loopt, wetenschappers naar dat gebied gestuurd. Dat is dit jaar niet gebeurd, en u bent daar verantwoordelijk voor.

In de loop van de maanden heeft u een aantal beslissingen genomen die bijdragen tot de aantasting van de reputatie van ons land en die ingaan tegen het goed bestuur waarvoor uw partij pleit. Verschillende rechterlijke uitspraken hebben uw beleid doorkruist. Een van die uitspraken verplicht u ertoe vertegenwoordigers van de Belgische Staat in de beleidsraad van het Poolsecretariaat aan te wijzen. Ik ben woedend omdat u nu al maandenlang tijd tracht te winnen en u weigert rechterlijke beslissingen uit te voeren.

Dat fiasco, die janboel begint bekend te worden in het buitenland.

Een rechtbank van eerste aanleg heeft u veroordeeld tot het aanstellen van de leden van het Poolsecretariaat; een door de IPF

Pour prendre la plus emblématique: une décision de justice vous oblige – c'est une obligation même si je sais qu'il en est d'autres qui s'asseyent sur ces décisions de justice – à désigner, madame la secrétaire d'État, les représentants de l'État belge dans le Conseil stratégique du Secrétariat polaire. C'est une obligation! Je suis en colère parce que je vois que de mois en mois, non seulement vous refusez de le faire mais en plus, vous cherchez, par l'intermédiaire de vos conseils, à gagner du temps et refusez d'appliquer ces décisions de justice. Tant que vous n'avez pas fait ce qui est élémentaire, c'est-à-dire respecter l'État de droit, ce qui vous a déjà été rappelé plusieurs fois, nous sommes dans l'incapacité de voir un fonctionnement correct, à savoir le respect des règles qui ont été établies et des contrats qui ont été signés. *Pacta sunt servanda*, dit souvent votre président de parti. Vous n'avez pas dû l'entendre ni le comprendre!

Nous sommes donc aujourd'hui face à ce désastre, ce gâchis qui commence maintenant à être malheureusement connu de manière internationale avec surtout, je le répète, ces scientifiques qui sont dans l'incapacité d'aller là-bas faire un usage international de cette station polaire zéro émission dont nous sommes *a priori* fier qu'elle existe.

J'ai tout de même envie de rappeler ces différentes péripéties:
- un tribunal de première instance vous avait déjà condamnée à désigner les membres du Secrétariat polaire;
- l'échec de la mission de 2016 avec un huissier de justice qui a été mandaté par l'IPF (International Polar Foundation) et qui a constaté des dégâts sur place,
- l'échec de la campagne que vous avez essayé de monter de toutes pièces cette année avec l'aide de l'armée; et on a vu ce que cela a donné avec une décision de justice qui bloque les militaires au Cap. Ils n'ont pas pu faire cette mission car elle s'effectuait dans un cadre juridique étriqué.
- des soupçons - j'ai interrogé votre collègue, le ministre de la Défense et surtout responsable du Selor - sur la régularité des engagements des personnes qui était censées accompagner les militaires.
- et surtout, pour la campagne 2016-2017, plusieurs scientifiques qui viendraient de BELSPO se sont vus notifier l'interdiction de nouer tout contact avec la Fondation polaire sur votre ordre.

Bref, nous avons là un fleuron de la recherche et nous avons un État qui est en faillite par rapport à ses obligations. Je constate dans votre chef une hyper-personnalisation. Dans une réponse précédente, vous affirmiez ne pas intervenir et être prudente par rapport à l'administration et un certain nombre de débats en cours. Mais vous ne vous privez pas de démonétiser M. Alain Hubert et la Fondation polaire internationale par des fuites distillées dans la presse néerlandophone.

Au regard de cela, madame la secrétaire d'État, regardez aussi ce qui se dit dans la presse internationale sur cette Fondation polaire et le travail effectué par M. Hubert et par rapport au fait qu'on reconnaisse à la Belgique cette création de la station polaire.

Je tiens à dénoncer toutes les politiques que vous menez, et en

gemandateerde gerechtsdeurwaarder heeft ter plaatse schade vastgesteld; de campagne die u met behulp van het leger probeerde te organiseren, is op niets uitgelopen; door een rechterlijke beslissing zitten de militairen vast in Kaapstad; er zijn vermoedens van onregelmatigheden bij de aanwerving van de personen die de militairen moesten begeleiden. Voor de campagne 2016-2017 kregen meerdere wetenschappers het verbod contact te hebben met de International Polar Foundation.

U deinst er niet voor terug Alain Hubert en de IPF zwart te maken met georkestreerde lekken in de Vlaamse pers. In de internationale pers wordt er echter volledig anders over hem en het poolstation, waarvan de oprichting op het credit van België wordt geschreven, bericht.

Naast uw weigering om de leden van het Poolsecretariaat aan te stellen is u blijkbaar niet bereid die inventaris op stellen, waartoe het gerecht u nochtans verplicht heeft, en de Stichting bij de toekomstige ivzw te betrekken. U minacht de rechtsstaat en de partnerschapsovereenkomsten.

Zal u die personen aanstellen en mee zoeken naar een oplossing voor die nationale parel, ons poolstation?

particulier celle de discréditer le travail qui est fait et le respect des actes qui ont été passés avec les uns et les autres dans ce partenariat public-privé et surtout votre absence de volonté de médiation, madame la secrétaire d'État. Parce qu'au-delà de votre refus de désigner les représentants de l'État dans le Secrétariat polaire, on ne sent aucunement dans votre chef une capacité d'élaborer, par exemple de manière contradictoire, cet inventaire auquel la justice vous oblige, et de faire en sorte qu'il y ait, dans une AISBL que vous annoncez, la volonté d'impliquer la Fondation polaire.

Non, à chaque fois, et je trouve cela inadmissible, vous abondez dans le sens qui vous conduit à perdre en justice, parce que vous ne respectez pas l'État de droit et les partenariats qui ont été conclus, notamment avec la Fondation polaire internationale.

Je répète quand même que c'est cette Fondation polaire qui a construit la station. C'est avec elle qu'un partenariat a été conclu. Madame la secrétaire d'État, monsieur le président, je conclurai cette interpellation par un appel au ressaisissement dans ce dossier. Oui ou non allez-vous désigner ces personnes et contribuer à créer, dans l'état où vous êtes, dans celui dans lequel se trouve la station polaire, et dans l'état dans lequel se trouvent les scientifiques, une situation où vous pourrez redonner l'espoir de reconstruire les choses, et de disposer enfin d'une solution pérenne pour une station qui devrait être un fleuron pour notre pays?

Le **président**: Monsieur de Lamotte, vous avez une interpellation et deux questions. Je vous invite, si vous désirez les distinguer, à les poser l'une après l'autre.

06.02 **Michel de Lamotte** (cdH): Madame la secrétaire d'État, en tant que secrétaire d'État à la Politique scientifique, notamment en Antarctique, vous avez une seule mission: assurer la recherche à ces confins du monde. Pourtant, vous êtes parvenue à dépenser, en 2016, plus de 3 millions d'euros pour la station polaire, sans envoyer aucun chercheur sur place. Cet échec est dû à votre jugement dont il a été prouvé qu'il était erroné.

En décembre 2015, le Conseil d'État vous avait exhortée à négocier un accord avec la Fondation polaire. La décision de justice du 17 décembre 2016 annonçait l'annulation de l'arrêté royal du 10 août 2015. Vous aviez d'ailleurs été prévenue, par nos soins notamment, en commission de l'Économie, déjà le 17 février 2016, que vous alliez droit dans le mur. Vous avez préféré vous obstiner et envoyer l'armée en Antarctique plutôt que de réhabiliter le Secrétariat polaire et d'envoyer des scientifiques, conjointement avec l'IPF. Cette erreur de jugement est la clé de l'échec de la mission BELARE 2016-2017.

Des erreurs de jugement ont gaspillé beaucoup de ressources en Belgique. Pour l'État, des centaines de milliers d'euros en frais de justice – nous en avons parlé tout à l'heure. Les trois millions d'euros du Secrétariat polaire, sans retombées. Plusieurs centaines de milliers d'euros pour un dédoublement de l'organisation de ce même Secrétariat au sein de BELSPO. Des dizaines de milliers d'euros pour une mission de l'armée belge avortée, dont nous venons de parler. Et l'addition pour les autres parties est aussi salée. Toutes ces ressources sont des ressources en moins pour la recherche scientifique, en Antarctique notamment.

06.02 **Michel de Lamotte** (cdH): Als staatssecretaris voor Wetenschapsbeleid moet u het onderzoek op Antarctica veiligstellen maar u heeft meer dan 3 miljoen euro voor het poolstation uitgegeven zonder dat u er ook maar een wetenschapper naartoe gezonden heeft. In december 2015 heeft de Raad van State u verzocht tot een akkoord met de Polar Foundation te komen. In de rechterlijke uitspraak van 17 december 2016 werd de vernietiging van het koninklijk besluit van 10 augustus 2015 aangekondigd en we hebben u gewaarschuwd dat uw beleid gedoemd was te mislukken. In plaats van het Poolsecretariaat te rehabiliteren en er met de IPF wetenschappers naartoe te sturen heeft u militairen naar Antarctica gezonden. Daardoor is de BELARE-missie 2016-2017 mislukt.

Er werden middelen verspild aan gerechtskosten, aan de splitsing van de organisatie van het

Madame la secrétaire d'État, la recherche en Antarctique a suffisamment souffert et je pense qu'il est temps d'œuvrer à son service. La situation actuelle n'est pas très différente de la situation que mes collègues MM. Dallemagne et Cheron dépeignaient le 17 février 2016 en commission de l'Économie. Et votre projet de créer une AISBL est le même.

Les pays et partenaires privés que vous voulez associer à cette AISBL le refusent toujours, tant que le contentieux juridique avec l'IPF continue. D'ailleurs, l'IPF continue de défendre ses intérêts tout en vous invitant à négocier avec eux. Vous continuez donc à refuser de négocier avec eux. La création de cette AISBL que vous voulez n'avance pas. Après une année 2016 gâchée, je me demande si le même échec ne se produira pas en 2017.

La recherche en Antarctique a suffisamment souffert et le seul moyen de débloquer la situation est une négociation avec la Fondation polaire. Personnellement, je ne vois que trois issues au problème de la station polaire Princesse Élisabeth, maintenant copropriété de l'État et de l'IPF. Soit elle est reprise à 100 % par l'État; soit elle est reprise par la Fondation polaire; soit vous négociez un nouveau protocole de partenariat entre l'État et l'IPF.

Dans tous les cas, il faudra négocier avec l'IPF, que ce soit sur les modalités d'un nouveau protocole ou sur la compensation financière à la nationalisation de la base. Une expropriation pure et simple de l'IPF, sans compensation, serait évidemment de mauvais augure pour tout futur partenaire potentiel de l'État belge et pour toute décision d'économie du gouvernement fédéral par rapport à ses politiques.

Madame la secrétaire d'État, toute solution passe par la négociation avec l'IPF. Mais en voulez-vous? Voulez-vous vraiment le faire? Depuis des mois, vous dites que vous négociez, et depuis des mois, l'IPF dit qu'elle n'a pas engagé de négociations. Est-ce un manque de volonté dû à une nouvelle erreur de jugement? Est-ce à cause de l'inimitié et de la méfiance envers la Fondation polaire? En avez-vous envie? Je ne sais pas. Mais je pense en tout cas que l'État doit s'élever au-dessus des conflits pour les résoudre et ne pas les nourrir en bloquant les situations.

Madame la secrétaire d'État, vos erreurs de jugement dans le passé coûtent à la Belgique et à la science. La seule manière de débloquer la situation est de négocier avec l'IPF et il vous manque la capacité ou la volonté de mener cette négociation. Si le gouvernement n'agit pas rapidement, je crains que l'histoire se répète et que les erreurs de jugement se perpétuent? Le gaspillage de ressources humaines, scientifiques et financières continuera et *in fine*, la mission 2017–2018 sera un nouvel échec. Par cette interpellation, madame la secrétaire d'État, j'appelle le gouvernement à négocier avec l'IPF.

Monsieur le président, comme le veut la règle lors d'interpellations, je dépose en vos mains une motion qui s'adresse au premier ministre lui demandant de nommer un médiateur pour faciliter la négociation d'un nouveau partenariat entre la Fondation polaire internationale et le gouvernement afin d'être assuré du rythme des négociations. Je joins à ma demande d'interpellation une motion que je dépose ici et que je vous demande de bien vouloir faire suivre selon la norme.

Poolsecretariaat bij BELSPO en aan een afgebroken legermissie, terwijl dat geld benut had kunnen worden voor wetenschappelijk onderzoek.

De landen en de privépartners die u wilt betrekken bij de toekomstige IVZW willen niet meerwerken zolang de juridische geschillen met de International Polar Foundation aanslepen. De enige manier om de situatie te deblokkeren is door te onderhandelen met de IPF. Ofwel wordt het poolstation volledig overgenomen door de Staat, ofwel door de IPF, ofwel sluit men een nieuw partnerschapsprotocol. Het zonder meer onteigenen van de IPF, zonder compensatie, zou elke mogelijke toekomstige partner van de Staat afschrikken.

Wilt u werkelijk onderhandelen? U zegt dat u al maanden onderhandelt terwijl de IPF het tegendeel beweert. De Staat moet conflicten oplossen, ze niet op de spits drijven.

De enige mogelijkheid om uit het slop te raken is door met de IPF te onderhandelen, maar daartoe bent u niet bereid. De verspilling van menselijke, wetenschappelijke en financiële middelen zal dus voortduren en de missie voor het seizoen 2017-2018 wordt een nieuwe mislukking. Met mijn interpellatie roep ik de regering ertoe op om met de IPF te onderhandelen.

Mijnheer de voorzitter, ik dien een motie van aanbeveling in waarin de regering verzocht wordt een bemiddelaar aan te stellen om de onderhandelingen over een nieuw partnerschap tussen de IPF en de regering te faciliëren en toe te zien op het tempo van die onderhandelingen.

Le **président**: Je la reçois.

06.03 **Michel de Lamotte** (cdH): J'ai deux questions complémentaires, monsieur le président et madame la secrétaire d'État, parce que l'actualité se perpétue dans ce dossier. Madame la secrétaire d'État, suite à une de vos interviews à *L'Echo* le 27 janvier dernier et je vous cite: "Nous avions prévu de faire une mission scientifique en Antarctique cette année mais cela n'est pas possible à cause des décisions de justice et donc, il n'y a aucune mission belge qui a pu partir et nous le regrettons. Ce n'est pas mon choix, c'est une décision de justice qui résulte du procès qu'a intenté la Fondation polaire internationale." Par ailleurs, lors de la présentation de votre note de politique générale en décembre 2016, vous disiez qu'il était encore possible d'envoyer des scientifiques avant la fin de la saison.

Si c'était possible en décembre, ça devait être aussi possible début 2016. On aurait pu le faire plus rapidement. Nous avions attiré votre attention sur la situation et je vous rappelle que le Conseil d'État avait exhorté à négocier un accord avec l'IPF. La décision de justice du 17 décembre 2016 annonçait l'annulation de l'arrêté royal du 10 août 2015. J'aurais donc souhaité vous demander de re-préciser un certain nombre d'éléments.

Reconnaissez-vous que vous auriez pu envoyer des scientifiques sur place cette année si vous aviez collaboré avec l'IPF, comme le recommandait le Conseil d'État? La réponse peut être simple: oui ou non.

Reconnaissez-vous que, dans l'intérêt d'envoyer une mission scientifique pour la saison 2016-2017, vous avez fait preuve de mauvais jugement en préférant envoyer une deuxième mission de l'armée au lieu de négocier avec l'IPF?

Voilà, en complément de l'interpellation, deux questions rapides que j'aurais souhaité pouvoir évoquer.

Mais j'ai une troisième question, parce qu'elle a été encore évoquée après les dépôts des interpellations. Vous avez vu comme moi l'interview d'un glaciologue de l'ULB, dans la revue *Science Mag* dans laquelle il est dit que le gouvernement belge a expressément interdit à tout scientifique belge de se rendre à la station. Et nous savons, en plus, par des scientifiques concernés, que BELSPO a expressément ordonné aux scientifiques belges impliqués dans des projets de recherche de la station de refuser tout contact avec qui que ce soit à la station. BELSPO, de son côté, ordonne ainsi aux chercheurs de ne pas accepter qu'on leur transmette des données collectées au cours de l'année, par les instruments qu'ils ont installés dans la station. BELSPO interdirait donc la poursuite de la recherche. J'aurais voulu que vous puissiez me donner la version exacte des faits.

En ce qui me concerne, j'estime que le rôle d'une secrétaire d'État à la Politique scientifique est de favoriser les missions scientifiques et de participer au développement de ces actions scientifiques dans la station polaire. Donc, madame la secrétaire d'État, confirmez-vous l'existence des interdictions faites par vos services aux scientifiques belges? Comment justifiez-vous l'interdiction faite aux chercheurs d'être en contact avec l'IPF pour recevoir les données de leurs recherches? Allez-vous lever cette interdiction et encourager le

06.03 **Michel de Lamotte** (cdH): In een interview in *l'Echo* van 27 januari verklaarde u dat de voor dit jaar geplande missie niet is kunnen doorgaan als gevolg van de rechterlijke beslissingen en dat u dit betreurt.

In december 2016 zei u dat het alsnog mogelijk was om wetenschappers uit te zenden vóór het seizoen ten einde zou lopen.

Als dat in december 2016 mogelijk was, dan moest het dat begin 2017 ook zijn. De Raad van State had erop aangedrongen dat er met de IPF over een akkoord zou worden onderhandeld. Bij rechterlijke beslissing van 17 december 2016 werd er aangekondigd dat het koninklijk besluit van 10 augustus 2015 werd vernietigd.

Erkent u dat u dit jaar toch vorsers naar het poolstation had kunnen zenden? Erkent u dat u een inschattingsfout heeft gemaakt door een tweede legermissie te organiseren in plaats van met de IPF te onderhandelen?

In *Science Mag* staat te lezen dat de Belgische regering alle Belgische vorsers heeft verboden naar het poolstation te reizen. BELSPO van zijn kant zou de Belgische vorsers hebben bevolen elk contact met eender wie in het poolstation te weigeren en elk aanbod om hen gegevens over te zenden die met de door hen geïnstalleerde instrumenten zijn verzameld, af te slaan.

De rol van een staatssecretaris voor Wetenschapsbeleid bestaat erin wetenschappelijke missies te bevorderen en aan de ontwikkeling van de wetenschappelijke acties in het poolstation deel te nemen. Bevestigt u die verboden? Hoe rechtvaardigt u ze? Zult u ze opheffen?

transfert de ces données pour le bénéfice de la science?

06.04 **Daniel Senesael** (PS): Madame la secrétaire d'État, à mon tour, je souhaite revenir sur le problème particulier de l'état de la station polaire Princesse Elisabeth.

La presse a récemment rapporté des informations inquiétantes quant à l'état de la station. On parle de structures endommagées, de toits qui risquent de s'effondrer. Ces constats auraient été réalisés par le personnel de la Fondation polaire qui, en l'absence de représentant de l'État belge, est seul sur place.

Si ces problèmes devaient être confirmés, la responsabilité de l'État serait lourde puisque ces dégâts seraient apparus à la suite de la mission de l'an dernier, mission fondée sur un arrêté royal jugé illégal quelques mois plus tard par le Conseil d'État. Le problème est que vous n'êtes absolument pas en mesure de confirmer ou de démentir ces propos car vos déboires judiciaires vous ont empêchée d'y envoyer une mission.

Aujourd'hui, c'est donc la survie de la station qui est en jeu! Rappelons qu'en vertu de notre législation, toute mission d'entretien ou de maintenance par l'État belge doit être décidée par le Secrétariat polaire et son Conseil stratégique. Chose impossible, puisque vous avez décidé de ne pas nommer ce Conseil stratégique!

Par ailleurs, vous avez annoncé dans la presse qu'une mission internationale avec la Norvège irait à Romnoes pour une inspection, après la décision de l'ATCM, mais également à la station Princesse Elisabeth. Or, à la lecture du rapport de l'ATCM, il n'est pas, à proprement parler, question d'une inspection.

Entre-temps, l'image de la Belgique ne cesse d'être ridiculisée au sein de la communauté internationale. Après un journal chinois, c'est la prestigieuse revue *Science*, dans un article daté du 17 janvier dernier, qui rapporte les propos d'un chercheur suisse qui parle d'une situation "*ridiculous*"!

Dès lors, madame la secrétaire d'État, permettez-moi de vous poser les questions suivantes, et en premier lieu celle posée par la revue *Science*: qui contrôle la station polaire?

Selon vos informations, dans quel état se trouve actuellement la station polaire? Êtes-vous en mesure de confirmer les informations parues dans la presse?

Concernant la mission d'inspection, confirmez-vous la participation de la Norvège? Qui composera cette mission d'inspection? Quand aura-t-elle lieu? Quel est son objectif détaillé? Quel est le budget prévu pour cette mission? Quel département en assumera-t-il le coût?

La fin de l'été approchant en Antarctique, cette mission ne s'expose-t-elle pas à des risques accrus? Des mesures supplémentaires de sécurité seront-elles prises?

06.04 **Daniel Senesael** (PS): De pers heeft zich onlangs zorgen gemaakt over de staat van het poolstation. Bij gebrek aan een Belgische vertegenwoordiger van de Staat ter plaatse zou het personeel van de International Polar Foundation zelf schade aan het gebouw en het dak hebben vastgesteld.

Ons land zou een zware verantwoordelijkheid dragen, want de schade zou zijn ontstaan na de missie van vorig jaar, en het koninklijk besluit waarop die missie stoelde, werd door de Raad van State als onwettig aangemerkt. Het probleem is dat u dat niet kunt bevestigen of weerleggen, omdat uw perikelen met het gerecht het sturen van een missie hebben belet.

Krachtens onze wetgeving moeten het Poolsecretariaat en de beleidsraad van het Poolsecretariaat, die u niet wilde benoemen, beslissen over elke missie die de Staat voor het onderhoud of de instandhouding van het poolstation uitvoert.

U hebt aangekondigd dat er na de beslissing van de ATCM een internationale missie met Noorwegen naar Romnoes en naar de Prinses Elisabethbasis zou trekken voor een inspectie. In het rapport van de ATCM wordt er echter niet gerept van een inspectie.

Voor België betekent dit internationale imagoschade. In het tijdschrift *Science* van 17 januari zegt een Zwitsers onderzoeker dat de situatie "*ridiculous"* is!

Wie houdt er toezicht op het poolstation?

In welke staat bevindt het poolstation zich nu? Kunt u de persberichten bevestigen?

Kunt u bevestigen dat Noorwegen deelneemt aan de inspectiemissie? Wie zal er deel van uitmaken? Wanneer zal ze plaatsvinden? Tot welk doel strekt ze precies? Welk budget wordt ervoor uitgetrokken? Welk departement zal de kosten ervoor dragen? Is die missie niet risicovoller, nu de zomer in Antarctica ten einde loopt? Zullen er extra veiligheidsmaatregelen worden getroffen?

06.05 **Elke Sleurs**, secrétaire d'État: Monsieur Cheron, monsieur de Lamotte, vous disposez clairement d'informations partiales et même incorrectes. Cela saute aux yeux. En outre, vous mélangez plusieurs choses.

Permettez-moi de me montrer très claire. Ce que vous défendez ici, un retour à la situation que l'on connaissait auparavant, n'est ni possible ni souhaitable ni acceptable. En effet, nous avons constaté dans la pratique que l'ancienne situation ne fonctionnait pas, qu'elle entraînait la prise de mauvaises décisions, une mauvaise gestion financière, de possibles conflits d'intérêts, etc.

J'aimerais ici rectifier les informations erronées dont vous disposez. Monsieur Cheron, le tribunal de première instance ne nous a pas imposé de désigner un Conseil stratégique pour décembre 2016. Vous confondez plusieurs choses. Dans l'arrêt du 10 juillet 2015, le tribunal imposait à l'État belge de désigner les membres publics du Conseil stratégique et de prendre position quant à la désignation ou non des membres privés. C'est ce que nous avons fait. En effet, par l'arrêté royal du 13 août 2015, nous avons désigné les membres publics et avons pris une position au sujet des membres privés. C'est aussi simple que ça !

Votre affirmation selon laquelle la station aurait été mal gérée pendant la mission belge en 2016 n'est pas correcte non plus. Cette mission, placée sous la direction de Mme Chiara Montanari, a été particulièrement réussie. Le Dr Montanari a quitté la station en bon état. À ce sujet, je souhaite souligner qu'au départ de Chiara Montanari et de son équipe, une équipe de l'IPF était encore présente.

Un huissier de justice n'est compétent que dans l'arrondissement judiciaire où il est établi. L'Antarctique n'est pas un arrondissement judiciaire belge. Nous avons fourni toute la collaboration nécessaire à la rédaction de l'inventaire. Rien n'est à reprocher à l'État belge. Par ailleurs, ce n'est pas ce dernier qui a retiré du matériel de la station polaire. Vos insinuations concernant les personnes qui auraient participé à la mission d'entretien, avec la Défense, ne sont pas avérées. Il est facile d'émettre des insinuations sans donner de preuves.

Vous parlez d'une interdiction de BELSPO envers les scientifiques. C'est faux. Je vous lis un extrait de la lettre du président de BELSPO après les arrêts du Conseil d'État : "Monsieur le directeur, suite aux

06.05 Staatssecretaris **Elke Sleurs**: Mijnheer Cheron, mijnheer de Lamotte, uw informatie is onvolledig, incorrect en onduidelijk.

Het is niet wenselijk of aanvaardbaar terug te keren naar de vroegere situatie omdat daar slechte beslissingen, een slecht beheer, mogelijke belangenconflicten, enz. mee gepaard gingen.

Ingevolge de beslissing van 10 juli 2015 van de rechtbank van eerste aanleg hebben we de door de overheid te benoemen leden van de beleidsraad aangesteld en hebben we bij het koninklijk besluit van 13 augustus 2015 een standpunt ingenomen inzake de leden uit de privésector.

Het is fout te stellen dat het station tijdens de Belgische missie in 2016 slecht werd beheerd. Het was een geslaagde missie en toen het hoofd, dokter Montanari, vertrok, was het station in goede staat en was er nog een team van de IPF aanwezig.

Een gerechtsdeurwaarder is enkel bevoegd in het Belgische rechtsgebied. Antarctica is echter geen Belgisch gerechtelijk arrondissement.

We hebben de nodige medewerking verleend aan de opstelling van de tegensprekelijke inventaris: de Belgische Staat valt niets te verwijten. Het is gemakkelijk om

arrêts rendus par le Conseil d'État le 23 septembre 2016 et le 27 octobre 2016, qui ont confirmé que seul le Secrétariat polaire est compétent pour organiser les missions de maintenance et d'opération de la station polaire et de ses équipements, l'organisation d'une campagne à cette fin pour la saison a été suspendue. Dans ces circonstances, et en concertation avec les chefs de projet des institutions reprises en annexe à la présente, les projets et expériences scientifiques en cours à la station polaire Princesse Élisabeth, et bénéficiant d'un financement de BELSPO dans le cadre de son programme de recherche, sont suspendus.

Cela implique qu'aucune utilisation des équipements, matériels et fournitures dédiés à ces projets et expériences ne peut se réaliser sans l'accord écrit explicite de la part du chef de projet précis. BELSPO se réserve le droit de réclamer toute indemnité correspondant à la consommation de fournitures ou dommages occasionnés par une telle intervention ou utilisation. En outre, aucune intervention ne donnera lieu à une compensation financière de la part de BELSPO si elle n'a pas été autorisée au préalable par une personne dûment habilitée à représenter et à engager BELSPO à cette fin.

La présente lettre vous est adressée au nom et pour compte de l'État ainsi que de toutes les institutions reprises en annexe." En effet, le tribunal a confirmé que l'IPF, en sa qualité d'acteur privé, peut se rendre à la base polaire pour la réalisation de son objet social. Cela implique que le déplacement sera purement une initiative privée et non une action effectuée au nom ou en tant que représentant de l'État belge ou du secrétariat du pôle. Le permis environnemental, auquel l'IPF fait également référence, a une mission non gouvernementale. Par conséquent, il est clair que l'IPF utilise ses propres moyens pour ce faire.

Je n'apprécie pas non plus, monsieur Cheron, que vous me fassiez passer pour une menteuse. J'en prends acte. Je peux vous confirmer, comme je l'ai déjà déclaré auparavant, qu'une mission d'inspection aura lieu fin février - mais je répondrai plus explicitement à M. Senesael sur ce point - et que celle-ci se rendra bel et bien à la base polaire. Une lettre a également été envoyée à l'IPF à ce sujet.

Nous n'avons pas non plus personnalisé ce dossier. Pour nous, il ne s'agit pas de M. Hubert mais d'une structure dont on a constaté qu'elle ne fonctionnait pas. Vous faites référence aux rapports de l'Inspection des Finances. Je vous invite à en lire tout le contenu avec attention. En effet, ils ne laissent que peu de marge d'interprétation et ne peuvent en aucun cas conduire à celle que vous en faites. En fait, les avez-vous réellement lus ou quelqu'un vous en a-t-il fait le résumé?

Dans tous les cas, il est évident que la décision revient au payeur. Le gouvernement fédéral ne va pas donner un chèque de 3 millions sans exercer de contrôle. Souhaitez-vous réellement que nous mettions ces 3 millions d'euros, l'argent du contribuable, à disposition, sans qu'aucune responsabilité n'y soit liée?

Monsieur, en 2016, nous n'avons pas libéré plus de 3 millions. Nous y avons consacré exactement 1 240 787 euros, plus 167 000 euros pour le budget de subsistance de l'ISP. Notez également que ce n'est

ongefundeerde toespelingen te maken op het gedrag van de personen die samen met Defensie aan de onderhoudsmissie hebben deelgenomen.

U zegt dat BELSPO de medewerking van wetenschappers verboden heeft: via de brief van de voorzitter van BELSPO worden ze, naar aanleiding van het advies van de Raad van State, geïnformeerd dat het Poolsecretariaat als enige bevoegd is om onderhouds- en operationele missies in het poolstation te organiseren en dat de organisatie van een expeditie te dien einde voor het seizoen, alsmede de door BELSPO gefinancierde lopende wetenschappelijke projecten en experimenten in het station daarom werden opgeschort. Voorts staat er in die brief dat de uitrusting, het materieel en toebehoren niet mogen worden gebruikt zonder de uitdrukkelijke toestemming van de projectleiders en dat BELSPO zich het recht voorbehoudt om een vergoeding te eisen in geval van gebruik van toebehoren of daaruit voortvloeiende schade.

In de brief luidt het voorts dat de rechtbank heeft bevestigd dat de IPF zich toegang mag verschaffen tot het poolstation voor de realisatie van zijn maatschappelijk doel, maar dat het een privé-initiatief betreft en geen initiatief in naam of ter vertegenwoordiging van de Belgische Staat, of ter vertegenwoordiging van het Poolsecretariaat.

Eind februari zal er een inspectiemissie plaatsvinden, op het poolstation. Er werd hierover een brief gestuurd naar de IPF. We spelen niet op de man: het gaat niet over de heer Hubert, maar over een structuur die niet werkt. Ik wil u verzoeken het rapport van de Inspectie van Financiën aandachtig én volledig te lezen: dan zult u uw interpretatie moeten bijstellen. De beslissing ligt bij de betaler: de Staat zal geen cheque

pas l'État belge qui a lancé le carrousel judiciaire, c'est l'IPF qui a choisi d'ouvrir une procédure. L'État belge n'a pas eu d'autre choix que de se défendre juridiquement et cela coûte de l'argent, malheureusement.

Ce n'est pas l'État belge qui a décidé de ne pas lancer de mission BELARE en 2016-2017. C'est une procédure qui l'a rendue impossible. Voilà la réalité!

En effet, des erreurs de jugement ont été commises de ce dossier, plus particulièrement lorsqu'en 2008, on a imposé un cadre judiciaire qui induisait *de facto* un monopole pour un seul partenaire et ouvrait la porte à une mauvaise gestion. En effet, ce n'est pas la première fois que des conflits éclatent, mais ces problèmes ont toujours été étouffés. C'est fini. Ces dernières années, nous avons eu beaucoup de contacts avec l'IPF et nous avons beaucoup négocié, mais en vain, malheureusement. Je reste prête à entamer le dialogue avec l'IPF, mais pas pour en revenir à l'ancienne situation, et pas tant que l'on continue à prendre l'initiative de nouvelles procédures. Le gouvernement souhaite une solution durable pour la gestion de la base polaire. L'objectif est et reste la fondation d'une AISBL à la gestion transparente, avec des partenaires publics et plusieurs partenaires privés. Je répète que, dans cette structure, il peut également y avoir une place pour l'IPF, mais pas comme partenaire privilégié et unique.

Je continue en m'adressant à M. Senesael. Le Secrétariat polaire ne peut être fonctionnel avant qu'un nouveau Conseil stratégique ne soit désigné. Le nécessaire a été fait pour assurer le contrôle à distance de la station, et des systèmes ont été mis en place jusqu'à la prochaine campagne 2017-2018. C'est à cette fin qu'a été prolongé le contrat avec le fournisseur de satellites SES Astra.

Comme souligné à juste titre, et comme je l'ai déjà dit, le Conseil d'État, dans son arrêt du 23 septembre 2016, a jugé illégal l'arrêt du 10 août 2015, et stipulé que toute mission ou activité à la station devait recevoir l'approbation du Secrétariat polaire via son Conseil stratégique. Ces dispositions valent également pour les activités de l'IPF. Ce n'est donc pas parce que l'IPF a reçu un permis d'environnement pour une activité non gouvernementale à la station, comme je l'ai déjà dit, que la présence de l'IPF y est autorisée. La décision de la cour d'appel de Bruxelles de décembre 2015 autorisant l'IPF à utiliser la station au regard de son objet social est en effet restée valable jusqu'à ce que le Conseil d'État se prononce sur la légalité de l'arrêté royal du 10 août 2015.

En pratique, cependant, nous constatons que l'IPF a ignoré cet arrêt résultant d'une procédure introduite par elle-même. Au début du mois de novembre, elle était déjà présente à la station, où elle s'est appropriée la communication satellite et a rénové le bâtiment. Ces actions ne se sont pas déroulées conformément à l'arrêt du 17 décembre 2015 de la cour d'appel de Bruxelles.

Je puis vous indiquer, au sujet des informations parues dans la presse relatives à la mauvaise gestion et à la maintenance de la station - en particulier des garages et des systèmes électriques -, par l'équipe de la campagne BELARE 2015-2016, que tout cela a conduit au mauvais état actuel de la station.

van 3 miljoen euro uitschrijven zonder enige vorm van controle.

Het is niet de Staat die de gerechtelijke molen op gang heeft gebracht, het is de IPF die een procedure heeft opgestart: de Staat kon niet anders dan zich verdedigen en dat kost geld.

Het is niet de Belgische Staat die beslist heeft in 2016-2017 geen missie te organiseren. Een rechtszaak heeft dat verhinderd!

Er werden inschattingsfouten gemaakt, vooral toen men in 2008 een juridisch kader heeft opgelegd dat tot een monopolie geleid heeft en de deur naar wanbeleid opengezet heeft. De problemen, die al bestonden, werden steeds in de doofpot gestopt. Dat is nu voorbij!

Ik blijf bereid met de IPF een dialoog aan te gaan maar ik wil niet naar de oude situatie terugkeren en zeker niet zolang men nieuwe rechtszaken blijft instellen. Het blijft de bedoeling van de regering een transparante ivzw met partners uit de overheids- en de privésector op te richten.

Mijnheer Senesael, het Poolsecretariaat kan niet functioneren zolang er geen nieuwe beleidsraad wordt samengesteld. De controle vanop afstand is tot de volgende campagne verzekerd. Het contract met de satellietprovider werd verlengd.

Volgens het arrest van 23 september 2016 van de Raad van State is het besluit van 10 augustus 2015 onwettig en moet elke missie of activiteit door het Poolsecretariaat via zijn beleidsraad goedgekeurd worden. Dat de IPF een milieuvergunning heeft gekregen voor de uitoefening van een niet-gouvernementele activiteit op de basis betekent nog niet dat haar aanwezigheid daar toegestaan is. De beslissing van het hof van beroep te Brussel van

La campagne BELARE 2015-2016 a été placée sous la direction d'un chef d'expédition expérimenté, Mme Chiara Montanari. Son mandat limité était d'assurer la continuité des activités scientifiques, de définir l'état de la station et de garantir sa viabilité grâce à des travaux de maintenance hautement nécessaires. Le Conseil stratégique devait évaluer plus tard la nécessité et le degré de priorité des changements ainsi que des travaux sur la base d'un rapport de situation.

Lors de son arrivée à la station en novembre 2015, l'équipe BELARE a constaté les dommages occasionnés aux garages en plus de ceux qui avaient été causés durant la phase de construction de la station.

Vous pouvez retrouver ces informations dans les différents rapports transmis au Secrétariat polaire.

M. Hubert affirme: "Lorsque la station a été construite, nous n'avions aucune idée des mouvements des glaciers environnants" (https/vimeo.com/201230838). Il est clair qu'au moment de la construction des garages en 2007-2008, on n'a pas suffisamment tenu compte des facteurs environnementaux tels que l'accumulation de la neige et les mouvements des glaciers. Il a donc fallu entreprendre des réparations à un rythme annuel. C'est pour cette raison que les garages avaient déjà été remplacés en 2014-2015. Soutenir à l'heure actuelle que les dommages causés aux parties anciennes des garages, qui n'ont pas encore été remplacées, résultent d'une incompétence au cours de la saison 2015-2016 relève également de la mauvaise volonté.

En nous appuyant sur de nombreuses données, nous pouvons également établir de façon concluante qu'il existait déjà au moment de l'inauguration de la station en 2009, des problèmes structurels en termes de fiabilité des systèmes électriques.

Dans aucune des sept missions, incluant la mission 2015-2016, à l'exception d'une seule saison, le contrôle n'a été perdu avec la station. En renvoyant constamment dans la presse le soi-disant échec, l'IPF cherche surtout à détourner l'attention des problèmes structurels de la station, problèmes non résolus depuis des années, alors que la solution relève de sa responsabilité en tant qu'opérateur de la station.

L'analyse de la situation actuelle de la station constitue un des objectifs de la mission d'enquête organisée prochainement par une équipe composée de représentants officiels des États belge et néerlandais et bénéficiant du soutien logistique de l'Institut polaire norvégien, conformément à l'article 1er, § 3 de la Convention de partenariat du 15 juin 2007 conclue entre l'État belge et l'IPF.

La mission a deux objectifs. Premièrement, effectuer une mission d'inspection de la piste d'atterrissage à Romnoes "Blue Eyes", conformément au *Antarctic Treaty Consultative Meeting* (ATCM) de 2016, et mener une étude plus approfondie sur les activités déjà réalisées et l'état actuel de la question concernant la piste d'atterrissage de Romnoes. Ces constatations seront rapportées via un document d'information à l'ATCM en 2017. Deuxièmement, effectuer une visite à la station Princesse Elisabeth dans le cadre des dispositions définies dans l'accord de partenariat signé en 2007 entre

december 2015 waarbij de IPF gemachtigd werd de basis overeenkomstig haar maatschappelijk doel te gebruiken blijft geldig tot de Raad van State zich uitspreekt over de wettelijkheid van het koninklijk besluit van 10 augustus 2015.

De IPF was van dat arrest niet op de hoogte en was begin november al in het poolstation aanwezig. De IPF heeft de satellietcommunicatieapparatuur overgenomen en het gebouw gerenoveerd. Dat was niet conform het arrest van het hof van beroep van Brussel.

De campagne 2015-2016, onder leiding van mevrouw Montanari, had tot doel de continuïteit van de wetenschappelijke activiteiten te verzekeren, de staat van het poolstation te bepalen en het voortbestaan van het poolstation te garanderen. De beleidsraad van het Poolsecretariaat zou nadien op basis van een situatierapport de prioriteiten bepalen. Toen het BELARE-team in november 2015 op het poolstation aankwam, heeft het naast de schade die bij de bouw van het poolstation werd berokkend ook de schade aan de garages vastgesteld.

Bij de bouw van de garages werd er onvoldoende rekening gehouden met de omgevingsfactoren, en dus moesten er elk jaar herstellingen worden verricht. Beweren dat de schade aan de oude delen van de garages te wijten is aan incompetentie tijdens het seizoen 2015-2016 getuigt van slechte wil.

Al in 2009 waren er structurele problemen met de betrouwbaarheid van de elektrische systemen.

Tijdens geen enkele van de zeven missies, die van 2015-2016 inbegrepen en met uitzondering van één enkel seizoen, werd de controle over het poolstation verloren. Door voortdurend op die mislukkingen te hameren, tracht de IPF de aandacht af te leiden

la Politique scientifique et l'IPF, plus spécifiquement en application de l'article 1er, § 3, dans le but d'inspecter la station sans occupation, ses équipements et ses activités, dans le respect du Traité sur l'Antarctique, avec une attention particulière aux permis délivrés par la Belgique.

Avec l'autorisation du SPF Environnement et conformément aux dispositions du Traité sur l'Antarctique, les informations ont été introduites dans la base de données *Electronic Information Exchange System* de l'*Antarctic Treaty System* (ATS).

Mandatée par le ministre des Affaires étrangères, le ministre de l'Environnement et moi-même, l'équipe d'inspection est composée de huit représentants officiels de l'État belge et des Pays-Bas, avec une coopération avec la Norvège au niveau du soutien logistique de la mission. Le départ pour l'Antarctique est prévu dans quelques jours, avec un retour pour le 28 février au plus tard.

L'hébergement à la station Princesse Élisabeth est prévu du 21 au 24 février, en fonction des conditions météorologiques.

Le budget envisagé pour la mission à charge de BELSPO est estimé à 230 000 euros. Cette estimation est basée sur le coût réel actuel du transport vers l'Antarctique, via Le Cap. Certains coûts variables, tels que les coûts de communications en Antarctique afin de garantir la sécurité de l'équipe entrent également en ligne de compte.

La mission se déroulera durant la saison estivale en Antarctique, si bien qu'elle ne court pas plus de risques que les autres missions semblables en cours ou que les activités logistiques des autres pays actifs dans cette zone. Une fois en Antarctique, le programme de vol vers Romnoes et la station sera déterminé en concertation avec les opérateurs de vol en fonction des conditions météorologiques. Les pilotes sont expérimentés et ne prennent aucun risque. La période du 21 au 28 février en Antarctique nous permet de nous adapter aux conditions sur le terrain et de les anticiper. Il s'agit de la façon normale de travailler. Nos collègues de la Défense ont fourni tout l'équipement et le matériel nécessaires pour assurer la sécurité de l'équipe. Une fois le programme d'inspection terminé, l'équipe s'envolera dès que possible vers la station norvégienne Troll. Elle y restera en attendant la possibilité d'un vol retour vers Le Cap. L'avion pour le vol retour de l'Antarctique reste disponible en permanence au Cap. Ce retour est prévu pour le 28 février au plus tard. Le tout dernier vol entre la station norvégienne et Le Cap est programmé le 15 mars.

van de al jarenlang aanslepende structurele problemen waarvoor ze zelf verantwoordelijk is.

De onderzoeksmissie van acht officiële vertegenwoordigers van de Belgische en de Nederlandse overheid die over enkele dagen vertrekt, heeft twee doelstellingen. De eerste bestaat erin de *blue ice runway* (landingsbaan) in Romnoes te inspecteren en de uitgevoerde activiteiten te analyseren. Die vaststellingen zullen in 2017 aan de ATCM worden overgezonden. De tweede doelstelling bestaat erin de uitrusting en activiteiten van het onbemande poolstation Prinses Elisabeth te inspecteren, met bijzondere aandacht voor de door België uitgereikte vergunningen.

Met instemming van de FOD Leefmilieu en overeenkomstig de bepalingen van het Antarctisch Verdrag werd de informatie in het Electronic Information Exchange System van het Antarctic Treaty System (ATS) ingevoerd.

Het budget van die missie, dat ten laste is van BELSPO, bedraagt 230.000 euro. Van 21 tot 24 februari zal men, afhankelijk van de weersomstandigheden, in het poolstation Prinses Elisabeth verblijven. Het is het zomerseizoen in Antarctica en de missie is dan ook niet risicovoller dan missies van andere landen in dat gebied. Als ze in Antarctica zijn, zullen de operatoren, in functie van de weersomstandigheden, het programma voor de vlucht naar het station bepalen. De piloten zijn ervaren en nemen geen enkel risico.

Onze collega's van Defensie hebben de uitrusting en het benodigde materiaal voor de veiligheid van het team geleverd. Zodra de inspectie is voltooid en wanneer het mogelijk is, zal het team naar het Noorse poolstation Troll vliegen tot er een vlucht naar Kaapstad kan worden ingelegd

06.06 **Marcel Cheron** (Ecolo-Groen): Monsieur le président, je suis sidéré par la réponse de la secrétaire d'État.

Je sais que depuis quelque temps, on entend parler de faits alternatifs que les Anglais appellent "*post-truth*". Selon la secrétaire d'État, il y a donc plusieurs manières d'interpréter des décisions de justice. On peut nier les faits, comme celui que vous êtes obligée de désigner des représentants au Secrétariat polaire ou au Conseil stratégique. Selon vous, nous avons mal compris, nous lisons mal ou uniquement des fragments de documents.

Je retiens que vous êtes maintenant obligée de diligenter un sauve-qui-peut – ce que vous appelez une inspection –, dare-dare, à la fin de la saison australe. J'espère que nous ne devrons pas en reparler comme d'un nouveau fiasco avec tout cet argent investi.

Jusqu'à présent, cela s'est toujours traduit ainsi. Cela apparaît, en tout cas, comme une tentative d'enfumage pour essayer, une nouvelle fois, d'accréditer ce que j'appelle une croisade que vous menez contre M. Hubert et surtout contre la Fondation polaire.

Chers collègues, madame la secrétaire d'État, tout cela contribue à créer un véritable fiasco. On n'est plus dans la capacité d'avoir une station polaire qui sert à nos scientifiques. Même vous, vous êtes obligée de le reconnaître. C'est un fiasco total.

Monsieur le président, j'avoue que je commence à me lasser des non-réponses à des questions pourtant évidentes qui sont déposées, raison pour laquelle j'ai déposé une motion de recommandation. Cette dernière vise à demander au gouvernement – je ne m'adresse plus à la secrétaire d'État – de se conformer aux décisions de justice. Dans cette motion, je demande au gouvernement, puisque Mme Sleurs ne veut pas le faire, de désigner l'ensemble des membres du Conseil stratégique du Secrétariat polaire. Je demande aussi de suspendre, le dossier étant lié, les travaux autour d'un projet de loi de Mme Marghem cosigné par Mme Sleurs qui vise à contrecarrer et à by-passer les décisions de justice et les conflits juridiques et, en quelque sorte, à nationaliser la station polaire pour éviter les conflits juridiques. Je demande de rétablir un véritable dialogue formel avec le Secrétariat polaire, la Fondation polaire internationale et l'État belge. Enfin, et c'est le plus important – vous le comprendrez, chers collègues –, je demande que le dossier soit confié à un autre membre du gouvernement capable d'agir en toute transparence et ouvert au dialogue.
Il est bien entendu que je déploierai toute mon énergie pour qu'un débat à ce sujet ait lieu en séance plénière devant l'ensemble des députés et du gouvernement. Il faut arrêter ce fiasco! Ce n'est plus possible!

met het vliegtuig dat permanent beschikbaar is. Er zal op 28 februari ten laatste worden teruggekeerd en de allerlaatste vlucht tussen het Noorse station en Kaapstad is op 15 maart gepland.

06.06 **Marcel Cheron** (Ecolo-Groen): Ik sta versteld van uw antwoord. Volgens u zijn er meerdere manieren om rechterlijke beslissingen te interpreteren. U bent nu, aan het eind van de zomer in het zuidelijk halfrond, verplicht met spoed een inspectie te laten uitvoeren. In het licht van al het geld dat er werd geïnvesteerd, hoop ik dat we die missie bij een volgende bespreking geen fiasco hoeven te noemen.

Dat zou de indruk wekken dat u uw kruistocht tegen de heer Hubert en de International Polar Foundation opnieuw probeert kracht bij te zetten. We zijn niet meer in staat om een poolstation te hebben dat dient voor de wetenschap. Dit is een compleet fiasco.

Ik ben het beu om geen antwoorden te krijgen en heb dus een motie van aanbeveling ingediend waarin ik de regering – en niet de staatssecretaris – verzoek om zich te schikken naar de rechterlijke beslissingen, om alle leden van de beleidsraad van het Poolsecretariaat te benoemen, om de werkzaamheden op te schorten met betrekking tot het door mevrouw Sleurs medeondertekende wetsontwerp van mevrouw Marghem dat ertoe strekt om het poolstation te nationaliseren zodat er geen juridische conflicten ontstaan, om een formele dialoog op te starten met het Poolsecretariaat en de International Polar Foundation, en het dossier toe te vertrouwen aan een ander regeringslid, iemand die meer belang hecht aan transparantie en dialoog.

Le **président**: Monsieur Cheron, je vous confirme que nous avons bien reçu le texte de votre motion qui, comme celui de M. de Lamotte, sera transmis au président de la Chambre.

06.07 **Michel de Lamotte** (cdH): Madame la secrétaire d'État, je prends acte de vos éléments de réponse. À l'écoute ou à l'audition rapide de la lettre que vous avez citée tout à l'heure, je me rends compte, en effet, que l'on a interdit la recherche ou la transmission des données de recherche pour tous les chercheurs qui peuvent être en contact, même avec les moyens modernes de télécommunication, avec les bases de données dans la station polaire.

Donc, monsieur le président, j'aurais souhaité que le texte de la lettre que Mme la secrétaire d'État nous a lue soit jointe au compte rendu. Étant donné qu'elle a été citée ici en commission, elle doit faire partie intégrante du rapport du compte rendu.

Madame la secrétaire d'État, au-delà de cette demande de recevoir la lettre dont vous nous avez fait part, il me semble que vous devrez, de toute façon, négocier avec les intervenants. Il serait utile que le gouvernement précise les conditions de cette négociation. Vous devrez avoir une discussion avec la station polaire, ce que vous auriez pu anticiper puisque cette négociation aurait pu être entamée depuis un an.

J'en appelle, dans la motion que j'ai déposée, à une médiation dans le chef du premier ministre sur le sujet afin que l'on tire au clair un certain nombre de difficultés.

Madame la secrétaire d'État, dans le cas où vous ne négocieriez pas, quels moyens logistiques allez-vous mettre en œuvre pour solutionner le problème d'autant que, et cela a été évoqué, vous voulez mettre en place une AISBL que les autres partenaires ne veulent pas rejoindre tant que la situation juridique n'est pas tirée au clair. On se trouve dans un sac de nœuds, le chat se mord la queue et on ne parvient pas à résoudre les problèmes.

Ne serait-il pas plus utile de se remettre autour de la table pour négocier, tout en précisant un certain nombre de conditions. Il doit y avoir une discussion. Au-delà, il n'y aura pas de salut et se sera au grand dam des scientifiques, de la recherche et des deniers de la Belgique qui devraient être davantage consacrés à la recherche qu'à des débats devant les tribunaux.

Par la motion, j'en appelle donc à ce que le gouvernement se saisisse du dossier, à ce que le premier ministre nomme un médiateur pour pouvoir sortir de cette difficulté. Toute autre solution brutale, qui risquerait de déboucher sur une modification législative en commission Santé publique, par un projet de loi sur l'environnement, ne me paraît pas opportune. Cela pourrirait davantage la situation.

Le **président**: Une précision sur votre demande au sujet du compte rendu. Nous sommes ici dans le cadre du compte rendu de questions orales. Dans ce cadre, le compte rendu ne va pas annexer un document, contrairement à d'autres débats; les extraits qui ont été lus par Mme la secrétaire d'État seront inclus dans sa réponse. Mais rien n'empêche que la lettre soit transmise en copie aux membres. Si,

De **voorzitter**: Uw motie en die van de heer de Lamotte zullen aan de kamervoorzitter worden bezorgd.

06.07 **Michel de Lamotte** (cdH): Volgens de brief waaruit u geciteerd hebt, mag geen enkele wetenschapper die mogelijkerwijs toegang heeft tot de databanken in het poolstation meewerken aan het onderzoek of onderzoeksgegevens overzenden. Kunt u die tekst overleggen?

U zult met de betrokkenen moeten onderhandelen. Het zou nuttig zijn dat de regering de onderhandelingsvoorwaarden preciseert. U zult toch met het poolstation in gesprek moeten treden, en daar had u op kunnen anticiperen! In mijn motie wordt om de bemiddeling van de eerste minister verzocht.

Mevrouw de staatssecretaris, hoe denkt u het probleem op te lossen als u zou beslissen om niet te onderhandelen? U wilt een ivzw oprichten, maar de overige partners willen daar geen deel van uitmaken zolang de juridische situatie niet opgehelderd is.

Als men de noodzakelijke discussie uit de weg gaat, zal dat ten koste gaan van het wetenschappelijk onderzoek en van de geldmiddelen van de staat, die men beter aan research zou besteden dan aan gerechtelijke procedures.

Ik vraag dat de regering het dossier ter hand neemt en dat de eerste minister een bemiddelaar aanstelt. Een brutale oplossing dreigt de situatie te doen escaleren.

De **voorzitter**: In het verslag zullen enkel de passages van de brief die door de staatssecretaris werden voorgelezen opgenomen worden. Indien de staatssecretaris dit wenst, kan het secretariaat het

Mme la ministre veut, en toute transparence, transmettre ce document, il peut être transmis aux membres via le secrétariat.

06.08 **Daniel Senesael** (PS): Monsieur le président, je serai bref, mes collègues ayant déjà, avec beaucoup d'intérêt, répondu aux différentes questions et réponses que Mme la secrétaire d'État a apportées.

Je voudrais répondre en deux phases, madame la secrétaire d'État. Je vous remercie, tout d'abord, en ce qui concerne les questions relatives à l'état de la station polaire et pour les réponses précises que vous avez apportées tant au sujet des objectifs de la mission qu'à la durée, aux coûts et aux collaborations mises en place pour cette dernière. Je vous remercie d'avoir répondu, je pense, à l'ensemble des questions posées. Cela ne signifie pas pour autant que je sois satisfait de vos réponses. Il est temps de sortir de cette situation comme cela a été dit. Et il faut en sortir par le haut!

À maintes reprises, on a déjà cité les déboires judiciaires, l'insécurité juridique, la non-nomination du Conseil stratégique. Je ne vais donc pas répéter ce qui a été dit par mes collègues. Il est grand temps pour la notoriété de notre pays et la qualité de ce fleuron scientifique d'y accorder non pas une attention particulière, mais de veiller à ce que les missions puissent être organisées au mieux de l'intérêt de chacun.

Madame la secrétaire d'État, je vous exhorte donc à réserver aux demandes multiples, variées et intéressantes, le meilleur suivi.

Le **président**: Madame la secrétaire d'État, pouvez-vous mettre cette lettre à la disposition des services pour la distribuer?

06.09 **Elke Sleurs**, secrétaire d'État: C'est celle que j'ai lue quasi-intégralement.

Le **président**: Cela ne pose donc pas de problème pour la distribuer. Je vous invite à la remettre au secrétariat qui la transmettra par voie électronique.

document aan de commissieleden bezorgen.

06.08 **Daniel Senesael** (PS): Ik dank u voor uw precieze antwoorden over de doelstellingen van de missie, de duur en de kosten ervan. Uw antwoorden zijn echter niet echt bevredigend. Het is tijd dat er een oplossing voor deze situatie kan worden uitgewerkt waarin iedereen zich kan vinden, zodat de missies kunnen worden georganiseerd, ter wille van de reputatie van ons land en in eenieders belang.

De **voorzitter**: Kan mevrouw de staatssecretaris ons die brief bezorgen?

06.09 Staatssecretaris **Elke Sleurs**: Graag.

Moties
Motions

En conclusion de cette discussion, les motions suivantes ont été déposées.
Tot besluit van deze bespreking werden volgende moties ingediend.

Une première motion de recommandation a été déposée par M. Michel de Lamotte et est libellée comme suit:
"La Chambre,
ayant entendu les interpellations de MM. Marcel Cheron et Michel de Lamotte
et la réponse de la secrétaire d'État à la Lutte contre la pauvreté, à l'Égalité des chances, aux Personnes handicapées et à la Politique scientifique, chargée des Grandes villes, adjointe au ministre des Finances,
demande au gouvernement
de nommer un médiateur afin de faciliter la négociation d'un nouveau partenariat entre la Fondation polaire internationale et le gouvernement ainsi que de s'assurer du rythme de ces négociations."

Een eerste motie van aanbeveling werd ingediend door de heer Michel de Lamotte en luidt als volgt:
"De Kamer,
gehoord de interpellaties van de heren Marcel Cheron en Michel de Lamotte
en het antwoord van de staatssecretaris voor Armoedebestrijding, Gelijke Kansen, Personen met een

beperking en Wetenschapsbeleid, belast met Grote Steden, toegevoegd aan de minister van Financiën,
verzoekt de regering
een bemiddelaar aan te stellen om de onderhandelingen over een nieuw partnerschap tussen de International Polar Foundation en de regering te faciliëren en toe te zien op het tempo van die onderhandelingen."

Une deuxième motion de recommandation a été déposée par M. Marcel Cheron et est libellée comme suit:
"La Chambre,
ayant entendu les interpellations de MM. Marcel Cheron et Michel de Lamotte
et la réponse de la secrétaire d'État à la Lutte contre la pauvreté, à l'Égalité des chances, aux Personnes handicapées et à la Politique scientifique, chargée des Grandes villes, adjointe au ministre des Finances,
demande au gouvernement
- de se conformer aux décisions de justice établies à ce jour dans le dossier;
- de désigner au plus vite l'ensemble des membres du Conseil stratégique du Secrétariat polaire;
- de suspendre les travaux autour du projet de loi 2276/01 relatif à l'environnement et à la régulation des activités menées sous juridiction belge en Antarctique, tant que les contentieux juridiques ne seront pas levés;
- de rétablir un dialogue formel entre le Secrétariat polaire, la Fondation polaire internationale et l'État;
- de confier le dossier à un autre membre du gouvernement, capable d'agir en toute transparence et ouvert au dialogue."

Een tweede motie van aanbeveling werd ingediend door de heer Marcel Cheron en luidt als volgt:
"De Kamer,
gehoord de interpellaties van de heren Marcel Cheron en Michel de Lamotte
en het antwoord van de staatssecretaris voor Armoedebestrijding, Gelijke Kansen, Personen met een beperking en Wetenschapsbeleid, belast met Grote Steden, toegevoegd aan de minister van Financiën,
verzoekt de regering
- zich te voegen naar de rechterlijke beslissingen die tot op heden in dit dossier werden genomen;
- zo snel mogelijk de leden van de strategische raad van het Poolsecretariaat aan te stellen;
- de werkzaamheden met betrekking tot het wetsontwerp 2276/01 betreffende de milieubescherming en de regulering van de activiteiten op Antarctica onder de rechtsbevoegdheid van België op te schorten zolang de juridische geschillen hangende zijn;
- opnieuw een formele dialoog tussen het Poolsecretariaat, de International Polar Foundation (IPF) en de Staat tot stand te brengen;
- het dossier toe te vertrouwen aan een ander regeringslid, dat in alle transparantie kan handelen en openstaat voor dialoog."

Une motion pure et simple a été déposée par M. Werner Janssen.
Een eenvoudige motie werd ingediend door de heer Werner Janssen.

Le vote sur les motions aura lieu ultérieurement. La discussion est close.
Over de moties zal later worden gestemd. De bespreking is gesloten.

La réunion publique de commission est levée à 11.54 heures.
De openbare commissievergadering wordt gesloten om 11.54 uur.